

DRV/SEM

Jean - Michel SALMON
Martine ANTONA

Juin 1991

**LE DEVELOPPEMENT
SOCIO-ECONOMIQUE
DANS LES DOM-TOM:
ETAT DES LIEUX**

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES UTILISES

AVANT PROPOS

<p>PREMIERE PARTIE CROISSANCE ET DESEQUILIBRES ECONOMIQUES DANS LES DOM-TOM</p>

11. LES INDICATEURS DE CROISSANCE

- 111. Le Produit Intérieur Brut (PIB)
- 112. Les indicateurs de niveau de vie
- 113. La consommation

12. LE CONSTAT DES DESEQUILIBRES ECONOMIQUES

- 121. Structure du PIB
- 122. Structure de la population active
- 123. Déséquilibre du marché du travail
- 124. Déséquilibre des échanges extérieurs

<p>SECONDE PARTIE</p>

<p>ANALYSE DU MODE DE CROISSANCE SPECIFIQUE AUX DOM-TOM : L'ECONOMIE DE TRANSFERTS</p>

21. LES ORIGINES DU MODE DE CROISSANCE

- 211. Le primat à l'égalité sociale
- 212. L'ouverture des marchés locaux
- 213. Les conséquences sur les secteurs de production des DOM-TOM

22. CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE DE TRANSFERTS

- 221. Importance des transferts publics
- 222. Insuffisance du taux d'épargne
- 223. De fortes inégalités de revenus

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES UTILISES;

ACP (pays) : ensemble des pays de l'Afrique, des Caraïbe et du Pacifique qui ont signé la Convention de Lomé avec la CEE.

ASF : Annuaire statistique de la France édité par l'INSEE.

AST : Annuaire des statistiques du travail édité par le Bureau International du Travail.

BIT : Bureau International du Travail.

BM : Banque Mondiale, qui édite chaque année son rapport sur le développement dans le monde avec mise à jour de l'annexe statistique.

CARICOM : Caribbean Community : Communauté de 13 pays de la Caraïbe (voir liste tableaux 1 page 3).

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.

CT : Collectivité territoriale, statut juridique de Mayotte et de Saint Pierre et Miquelon.

DOM : Département d'outre-mer.

IEDOM : Institut d'émission des départements d'outre-mer. Dans le texte et les tableaux, le sigle IEDOM renvoie plus généralement à l'IEDOM ou à l'IEOM (Institut d'émission d'outre-mer), son équivalent pour les TOM et les Collectivités Territoriales.

MEDETOM : Ministère des DOM-TOM.

PAC : politique agricole commune.

PIB : Produit intérieur brut.

PNB : Produit national brut.

PPI : Petit pays insulaire, dont la population ne dépasse pas le million d'habitants.

POSEIDOM : Programme d'action spécifique à l'éloignement et à l'insularité des DOM.

SM : services marchands

SNM : services non-marchands

t.c.a.m. : taux de croissance annuelle moyen.

TEC : Tableaux de l'économie calédonienne, édité par l'ITSEE (institut territorial des statistiques et études économiques). Existe pour les années 1985 et 1988.

TER : Tableaux économiques régionaux, édités par l'institut régional de l'INSEE dans chaque DOM. La dernière édition disponible est celle de l'année 1989 (dont les statistiques concernent souvent, hélas, des années bien antérieures).

TEF : Tableaux de l'économie française, édition annuelle de l'INSEE.

TEIF : Tableaux de l'économie de l'Île de France.

TEP : Tableaux de l'économie polynésienne

TOM : Territoire d'outre-mer

USD : dollars des Etats-Unis.

AVANT PROPOS

L'objet de cette étude est de fournir des éléments économiques qui permettent de mettre en parallèle la démarche de programmation de recherche de l'IFREMER et le contexte socio-économique d'ensemble dans lequel cette recherche s'insère.

Il ne s'agit pas d'effectuer un diagnostic de l'économie des DOM-TOM ou une évaluation des effets des politiques générales mises en oeuvre dans les DOM-TOM ou encore une monographie des activités de pêche et aquaculture. Nous avons retenu une approche globale DOM-TOM sans introduire l'ensemble des différences entre DOM et TOM.

Si l'économie des DOM-TOM reste méconnue en métropole, une analyse macro-économique rapide montre bien quelles en sont les caractéristiques principales : une croissance soutenue mais très déséquilibrée comme l'attestent un taux de chômage élevé et un taux de couverture des importations dérisoire, l'existence d'un secteur tertiaire qualifié parfois d'"hypertrophié"...

Cette situation s'explique par un mode de croissance spécifique à l'outre-mer français. Il repose pour une large part sur l'intervention financière publique, qui elle-même découle de la volonté exprimée par les pouvoirs publics de promouvoir un rattrapage rapide des niveaux de vie ultramarins.

Compte tenu des discours et des enjeux politiques liés à l'outre-mer, on peut s'interroger à double titre.

(i) Peut-il y avoir un développement des activités économiques sans un changement des éléments de base du mode de croissance spécifique de l'outre-mer français (égalité sociale et ouverture des marchés) ?

(ii) Ou doit-on croire au contraire, à une possible remise en cause par l'administration française de son soutien financier à l'outre-mer ? Ainsi le Conseil Economique et Social avertit que "la croissance de transferts publics aura en tout état de cause ses limites" (Jarnac, 1987).

Des éléments de réponses à ces questions ont été apportés par De Miras (1988), pour qui le discours du développement est un "mythe" et un "projet idéologique" dans les DOM-TOM.

Un "mythe" car sa capacité à fonctionner comme dessein collectif et le "large consensus" que l'idée de production locale suscite suffisent à "le justifier et à le nourrir".

Un "projet de société idéologique" qui permet de lutter contre le "coût psychologique" de l'économie de transfert. Car, toujours selon de Miras, l'économie de transfert peut apparaître comme une "forme d'assistantat institutionnalisé" si l'on met en balance

- "le principe de solidarité nationale auquel les départementalistes font légitimement référence pour expliquer les transferts publics vers les DOM"

- l'absence de contrepartie marchande exportée qui "peut faire croire à l'inexistence de toute contrepartie".

Les DOM-TOM se caractérisent aussi par la présence d'un espace littoral et marin important. Par une recherche en terme de mode d'exploitation de ces ressources ou potentialités dans les DOM-TOM, il s'agirait d'apporter quelques "plus à l'économie", sachant que la "révolution" du mode de croissance (1) semble hors de portée. Cet atout que constitue le littoral marin, pris dans une large acception regroupant à la fois les ressources et l'espace (2), doit être considéré dans le contexte économique général des DOM-TOM et plus généralement de leur zone géographique.

(1) Selon une expression de R.ROBERT, dans "La Réunion et les ressources de la mer", La Réunion et L'Océan Indien, Paris CHEAM, 1986, 95:105.

(2) Différents secteurs sont alors impliqués : la pêche, l'aquaculture, l'exploitation de ressources marines minérales, le tourisme côtier comme l'économie portuaire.

PREMIERE PARTIE

CROISSANCE ET DESEQUILIBRES ECONOMIQUES

11. LES INDICATEURS DE CROISSANCE

111. Le P.I.B.

Si on considère dans un premier temps le PIB par habitant comme indicateur du niveau de développement économique (3), il apparaît que les DOM-TOM sont dans une situation privilégiée, comparée à celles de leurs voisins régionaux (Cf tableau 1). Le rapport Jarnac (1987) parle "d'îlots d'apparente prospérité dans un contexte géographique très pauvre".

Le PIB par habitant est toujours supérieur à 4 500 USD (1986) (4). L'écart est de 1 à 17 entre les PIB par tête martiniquais et haïtien mais si on considère l'ensemble plus réduit des "petits pays insulaires en développement" ou P.P.I. (5), l'écart se réduit nettement (Cf annexe 1). Le PIB par tête y est en moyenne de 4 228 USD en 1984 (Hein, 1988). De plus, les écarts de PIB par habitant entre les DOM-TOM et leurs voisins ne sont importants que dans l'Océan Indien et le Pacifique et sont moindres dans la Caraïbe, à quelques exceptions près (Cf tableau 1).

Dans leur environnement régional, les DOM-TOM appartiennent au groupe des pays ayant la plus grande richesse par tête. Mais leur niveau reste toujours nettement en deçà du niveau métropolitain, qui s'établissait en 1986 à 13 312 USD par tête (BM, 1988).

Les DOM (qui ont le statut de département et de région) (6), sont au niveau français les régions les plus pauvres, mais ne le sont plus au niveau de la Communauté Européenne (Cf annexe 1). Ils se situent parmi les régions les moins riches, mais leur PIB par habitant dépasse toutefois celui de plus de dix régions grecques, espagnoles et portugaises.

En 1983, sur une base 100 pour la Communauté, les indices de PIB par tête s'établissaient comme suit :

Espagne et Martinique	52
Grèce	45
Réunion et Guadeloupe	44
Portugal	27 (7)

Dans le cas des TOM, le niveau élevé du PIB par habitant (supérieur à 7 000 USD) s'explique en grande partie par les revenus engendrés par les activités du centre d'expérimentation nucléaire en Polynésie Française et l'exploitation du nickel en Nouvelle Calédonie.

(3) Indicateur le plus communément utilisé dans les études sur le développement, il ne reflète la réalité économique que de manière très insuffisante. Entre autres limites, il ne nous apprend rien sur les écarts de revenu (le PIB par habitant n'est qu'une moyenne sans indication de dispersion), ni sur l'économie non monétarisée, encore moins sur le type ou le mode de croissance...

(4) Tandis que les pays en développement connaissaient, pour 1983, une valeur moyenne de 878 USD (Hein, 1988)

(5) The small island developing countries, dont la population est inférieure au million.

(6) Y siègent à la fois un Conseil Régional et un Conseil Général.

(7) Selon l'Office Statistique des Communautés Européennes.

Tableau 1 : PIB par habitant dans les DOM-TOM, la Caraïbe, l'Océan Indien et l'Océan Pacifique
(1986, en dollars US)

<u>Caraïbe</u>	PIB/h (USD)
Martinique, Guadeloupe, Guyane (moyenne pour les 3) :	5 200
Barbade (1)	5 150
Porto Rico (1987) (1)	5 190
Bahamas (1987) (1)	10 520
Trinidad et Tobago (2)	4 025
Jamaïque (2)	1 012
République Dominicaine (2)	800
Antilles Néerlandaises (1983)(3)	5 660
<u>Moyenne CARICOM (4)</u>	4 000

<u>Océan Indien</u>	
Réunion	4 690
Maurice (2)	1 160
Seychelles (1983) (3)	2 430
Maldives (3)	432 *
Comores (1987) (5)	340

<u>Océan Pacifique</u>	
Polynésie Française	11 875
Nouvelle Calédonie	7 515
Fiji (1984) (3)	1 840 *
Vanuatu (1982) (3)	683 *

Sources : (1) TER Guyane, INSEE 1989, (2) Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1988, (3) CNUCED, in Hein, 1988, (4) Rapport Jarnac, 1987, Chap I., (5) Etat du Monde, 1989-1990.

CARICOM : Caribbean Community, regroupe depuis 1974 12 pays insulaires dont Trinidad et Tobago, la Jamaïque, la Barbade, les Bahamas, la Grenade, la Dominique, Ste Lucie, Antigua et Barbuda, St Vincent et les Grenadines, Monserrat, le Guyana, St Kitts et Nevis, auxquels s'ajoute le Bélice.

* PNB/h

Tableau 2 : PIB par habitant dans les DOM-TOM et en métropole (1986, en dollars US)

	STATUT	PIB/habitant (\$ U.S.)
Guadeloupe	DOM	4 558
Martinique	DOM	6 012
Guyane	DOM	5 119
Réunion	DOM	4 698
Polynésie française	TOM	11 875
Nouvelle Calédonie	TOM	7 515
Wallis et Futuna	TOM	(*)
Mayotte	CT	(*)
St Pierre et Miquelon	CT	(*)
Métropole		13 312

Sources : Tableaux Economie Régionale et Annuaire Statistique de la France, éditions 1989 sauf pour la Nouvelle Calédonie, ITSEE, Notes et Documents n°50, Août 1989.

(*) Il n'existe apparemment pas d'évaluation du PIB dans ces îles (IEDOM, ASF, 1989)

Au cours des deux dernières décennies, grâce à une croissance du PIB en valeur légèrement supérieure à celle de la Métropole (exception faite de la Nouvelle Calédonie), à des taux d'inflation peu supérieurs et à une croissance globalement ralentie de la population, les PIB par tête ultramarins se sont quelque peu rapprochés du niveau métropolitain (Cf tableau 3).

Exprimés en pourcentage du PIB par tête métropolitain, ils augmentent, entre 1970 et 1986, de 8 points pour la Guadeloupe, 13 pour la Martinique, 6 pour la Réunion et respectivement de 3 et 21 points pour la Guyane et la Polynésie Française entre 1977 et 1986. Seule la Nouvelle Calédonie a vu son niveau s'éloigner avec -28 points entre 1977 et 1986. Cette régression est due à l'après "boom" du nickel, durant lequel, entre 1969 et 1972, le PIB par habitant en Nouvelle Calédonie était supérieur à celui de la France métropolitaine (8). Le rattrapage plus faible pour la Réunion et la Guyane est dû à la dynamique spécifique de leur population (9).

Ces chiffres de croissance sont malgré tout à corriger si on veut tenir compte d'une inflation importante jusqu'en 1983. Les taux de croissance des PIB par habitant, supérieurs en valeur à 10 % par an y compris en métropole avoisinent les 2 % en volume (valeurs corrigées).

Le point suivant présente comment ces niveaux de richesse par tête se traduisent en terme de qualité de vie au regard des indicateurs d'espérance de vie, de mortalité infantile, d'éducation de la population, et d'équipement des ménages.

(8) Cf Chane-Tune, 1987, p 25-26. En 1970 par exemple, il s'élevait à 19 200 F en Nouvelle Calédonie contre 15 400 F en métropole.

(9) A la Réunion, la baisse de la fécondité intervient à la fois plus tardivement et plus modérément que dans les autres DOM, tandis qu'en Guyane, un nombre important d'immigrés, venus des pays voisins (réfugiés surinamiens notamment), vient régulièrement augmenter la population et accroître le taux de fécondité du département.

Tableau 3 : Evolution économique dans les DOM-TOM et en métropole
1974-86

taux de croissance annuel moyen (%)	1974-86				1977-86		
	Métropole	Guadeloupe	Martinique	Réunion	Guyane	Polynésie	N.Calédonie
PIB I/	12	13	15	14	16,4	17,4	9
population II/	0,45	0,18	0,1	1,3	3,7	2,6	1,8
PIB/h (en valeur) I/II	11,5	12,8	14,9	12,5	12,2	14,4	6,6
Prix	8,6	10,5	10,5	9,1	9,1	10,3	9,5
PIB/h (en volume)	2,7(*)	2,1	4	3,1	2,1	3,7(*)	-3,1

	Métropole	Guadeloupe	Martinique	Réunion	Guyane	Polynésie F.	N.Calédonie
PIB/h (en Francs courants)							
1970	15413	4147	4917	4525			
1975	27533				9967		
1977	35455					25209	30263
1986	91211	31568	41674	32500	36055	84132	52068
PIB DTOM/PIB METROPOLE (en %)							
1970	100	26,9	31,9	29,4			
1975	100				36,2		
1977	100					71,1	85,4
1986	100	34,6	45,7	35,6	39,5	92,3	57,1

Sources : DOM et métropole: ASF, 1985&89, et rétrospective 1948-88.

TOM: PIB Nouvelle Calédonie- ITSEE; Notes et documents n°50, Août 1989, PIB Polynésie Française- TEP, ITSTAT, 1990.

(*) en faisant l'hypothèse d'une projection dans le passé de la tendance des prix dans leur évolution annuelle moyenne.

112. Les indicateurs de niveau de vie

* L'espérance de vie et la mortalité infantile, dans les DOM-TOM et en métropole, sont assez satisfaisants dans la mesure où ils sont toujours supérieurs ou égaux à ceux des pays voisins comparables (Cf tableau 4 et annexe 5) mais surtout parce qu'ils sont en nette progression. En 1978 par exemple, le taux de mortalité infantile était respectivement pour la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, de 18, 22 et 34 pour mille. Ils restent encore perfectibles du fait notamment d'un écart toujours substantiel avec les résultats de la métropole.

Tableau 4 : Espérance de vie et mortalité infantile (1986)

	espérance de vie (années)	Mortalité infantile (%)
Martinique	75 (a)	11 (a)
Guadeloupe	73 (a)	16 (a)
Guyane	-	22 (a)
Réunion	71 (b)*	14 (a)
Polynésie Française	71 (c)**	23 (a)
Nouvelle Calédonie	-	25,8 (a)
Métropole	76 (c)**	8,0 (c)

Sources : (a) : INSEE (ASF, 1989), (b) : Etat du Monde, 1989-90, (c) : ITSTAT, TEP, 1990.

* moyenne 1985-90 ** 1989

Au niveau de l'équipement sanitaire, pris dans leur ensemble, les DOM-TOM apparaissent en retard vis à vis de la métropole. Mais la situation dans les DOM n'est pas inférieure à celle de certaines régions métropolitaines, comme l'indique le tableau 5. Mathieu (1988) nous signale d'ailleurs l'attraction suscitée par cet équipement sur les populations des pays de l'Amérique Latine et de la Caraïbe.

Tableau 5 : Equipement sanitaire dans les DOM-TOM densités pour mille habitants en 1987.

	médecins	pharmaciens	dentistes	lits d'hôpitaux
Martinique	1,8	0,5	0,4	11,2
Guadeloupe	1,6	0,5	0,3	11,3
Guyane	1,7	0,4	0,3	9,4
Réunion	1,4	0,3	0,4	6,1
Polynésie Française	1,5 *	0,2 *	0,5 *	4,7 *
Nouvelle Calédonie	1,4 **	0,3 **	0,2 **	6,6
Métropole	2,5	0,8	0,6	13,0
Auvergne	2,05	0,47		
Corse	2,17	0,53		
Champagne-Ardenne	1,6	0,36		
Ile-de-France	2,8	0,4		
Limousin	1,2	0,5		
Lorraine	1,9	0,33		

Source : DOM- TER 1989. TOM- TEP 1990 pour la Polynésie Française et TEC 1985 et 1988 pour la Nouvelle Calédonie.

Autres régions- INSEE, in Ripert, 1990.(dates non précisées). Ces régions ont été choisies en fonction de leur population, proche de celle des DOM (en nombre).

* 1989, ** 1984

* **En matière d'Education**, les DOM-TOM connaissent encore un retard marqué par rapport à la métropole. Si l'on regarde tout d'abord la structure de la population de 15 ans ou plus selon le diplôme obtenu, on observe outre-mer une part plus importante de personnes sans diplôme ou n'ayant obtenu que le certificat d'études primaires. Ils sont au moins 70% dans ce cas dans chaque DOM, contre 54% en métropole (respectivement en 1982 et 1986, Cf tableau 6).

De fait, la main d'oeuvre non-qualifiée est un facteur de production relativement abondant dans les DOM-TOM.

Une telle structure n'est pas le reflet des seuls retards. Aujourd'hui encore, il existe de grandes différences dans les réussites scolaires : par exemple en ce qui concerne le taux d'accès au niveau du bac en 1988. Selon la Commission Ripert, ces résultats portent la trace d'erreurs récentes, notamment qualitatives : organisation et qualité des enseignements, problème du ramassage scolaire. Par contre, le nombre moyen d'élèves par classe ne semble plus en cause, du moins dans les DOM, puisqu'il y est plus faible qu'en métropole - si tant est que celui-ci puisse servir de référence...- (Cf tableau 7).

Tableau 6: Structure de la population de 15 ans et plus selon le diplôme (1982, ensemble des sexes, en %).

	Métropole (1986)	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Polynésie (1988*)	N.Calédonie (**)
0 aucun diplôme		70,23	65,87	64,27	74,24	57	79,4
1 CEP		7,76	10,01	7,09	5,63	23	10
0 + 1	54,6	78	76	71	80	80	89,4
2 BEPC seul		6,52	7,07	4,94	4,59		
3 CAP seul		4,84	4,88	10,61	5,39		
2 + 3	19,7	11,36	11,95	15,55	9,98	13	6
4 BP, CFPA, BEI, Bac (technique ou non)	8,4	5,08	5,22	5,51	4,15	4	3
5 Université 1° cycle ou paramédical	5,2	1,1	1,28	1,49	1,51	1	
6 Université 2 & 3° cycle et grandes écoles	4,9	2,15	2,53	3,64	2,29	2	
5 + 6	10,1	3,25	3,81	5,13	3,8	3	1,6

Source : INSEE, Recensement population 1982 in Jarnac, 1987, sauf pour la Polynésie Française : TEP, 1990 et la métropole : TEF, 1987.

(*) population de 10 ans et plus

(**) population totale

Tableau 7 : Effectifs moyens par classe et taux d'accès au niveau du baccalauréat 1988-1989

	taux d'accès nb entrants/nb génération (1988, en %)	effectifs moyen/classe	
		primaire publ.& privé	lycée publ.
Métropole	45,5 *	22,8	31,5
Académie Antilles-Guyane	21	21,4	29
Académie de la Réunion	24	24,8	32,2

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, in Ripert, 1990.

* A noter que le cas de la métropole recouvre à la fois des académies comme Paris (76,9) et Amiens (37,3)

* Malgré leur progrès considérable, les conditions de logement dans les DOM-TOM marquent toujours un retard important par rapport à la métropole. Entre 15 et 30 % des ménages dans les DOM-TOM n'ont toujours pas l'eau courante, quand en métropole et à St Pierre et Miquelon la quasi-totalité des ménages en bénéficie. La situation de Mayotte et de Wallis et Futuna est encore plus alarmante à cet égard. (Cf annexe 3).

La commission Ripert affirme que dans les DOM, près d'un quart à la moitié des logements seraient partiellement ou totalement insalubres (10). Elle souligne également l'existence persistante des bidonvilles et l'insuffisance liée des logements sociaux (Habitation à Loyer Modéré).

113. La consommation

La structure de la consommation des ménages des DOM-TOM est très proche de celle de la métropole (Cf tableau 8). Le poste alimentation occupe une part plus importante dans les DOM-TOM. Cela n'est guère surprenant et vient confirmer la loi d'Engel, qui veut que plus le revenu augmente, plus la part consacrée à l'alimentation (et plus généralement aux dépenses concernant les besoins vitaux) diminue. Or les revenus par tête ultramarins se situent en deçà des revenus métropolitains (Cf supra).

En conclusion on doit retenir qu'avec des niveaux de revenu toujours inférieurs à ceux de la métropole, les ménages des DOM-TOM semblent opter pour des modes de consommation voisins de ceux des sociétés occidentales.

Cette évolution positive tendrait en apparence à intégrer les DOM-TOM dans un ensemble socio-économique français de plus en plus homogène. De fait ils s'éloigneraient davantage du "sous-développement". En réalité, cette évolution se double d'importants déséquilibres économiques qui apparaissent au niveau des structures de la valeur ajoutée et de la population active occupée, dans le décalage entre l'offre et la demande de travail, et enfin dans les échanges extérieurs.

(10) Ripert, 1990, op.cit, p.82.

Tableau 8 : Consommation des ménages, structure par groupe de produits en 1984/85

Postes de dépenses -en % des dépenses totales	Martin..	Guyane.	Guadel.	Réunion 1987(*)	N. Caled. 1981	Pol. F.	métro 1985	écart moyen/ métropole (**)
Alimentation	31,9	31,9	29,8	22,4	36,0	30,8	22,4	+7
Habillement	7,2	5,9	8,2	7,9	6,2	5,7	8,3	-1,5
Habitation	23,5	27,9	25,3	22,7	25,4	nd	28,4	-3,5
Transports	14,2	10,7	13,3	23,6	15,1	nd	15,1	+0,3
Santé	5,5	4,3	4,6	2,3	2,7	nd	4,7	-0,5
Culture-Lois.	6,5	9,2	6,7	11,8	7,7	nd	9,9	-0,5
Divers	11,2	10,1	12,1	9,3	6,9	nd	11,2	-1,3
TOTAL	100	100	100	100	100		100	

Source : Calculs à partir de données TEP, 1990, TEC, 1985, et TER, 1989.

(*) l'écart est indiqué à partir des moyennes, il n'est pas tenu compte du poids de chacun des dépts/territoires.

(**) Les indicateurs pour la Réunion posent problème. Avec un PIB par tête inférieur à celui de la Martinique, les ménages y consacrent à leur alimentation 22 % de leur dépenses (contre 32 % pour les martiniquais). En fait, il s'agit probablement d'une erreur de mesure ou d'un écart statistique exceptionnel que l'on observe uniquement en 1987 (11).

(11) D'autres sources pour l'année 1982 infirment les données 87: la fiabilité du chiffre des dépenses alimentaires à la Réunion en 1987 (seulement 22,4 % des dépenses) semble mise en question par celle consacrée aux automobiles et autres cycles, 15,6 %, un chiffre singulièrement élevé.

12. LE CONSTAT DE DESEQUILIBRES ECONOMIQUES

121. La structure du PIB

Deux caractéristiques apparaissent immédiatement dès que l'on observe la répartition de la valeur ajoutée entre les branches de l'économie:

- la faiblesse de la PIB dans les secteurs primaire et secondaire
- l'importance de la valeur ajoutée non marchande dans la valeur ajoutée totale.

* La faiblesse de la PIB dans les secteurs primaire et secondaire

Traditionnellement considérés comme "productifs" par opposition au secteur des services, les secteurs primaire et secondaire représentaient dans les années 1980 près de 20 % du PIB dans les DOM et 20 à 30 % selon les années dans les TOM (Polynésie et en Nouvelle Calédonie) (Cf tableau 9).

On observe une même structure dans les autres petits pays insulaires (PPI) comme les Seychelles ou Antigua, mais aussi, bien qu'à un degré moindre, la Barbade (12), l'île Maurice (13), qui possèdent un secteur manufacturier relativement dynamique. On peut donc légitimement être amené à penser qu'il y a ici une relation de cause à effet liant les données géo-économiques des PPI (14) et un secteur tertiaire dominant. Cette relation n'a pour autant rien de systématique (Cf tableau 10).

Sur une période longue, on constate dans le cas des DOM une chute de la part des secteurs productifs et d'abord de l'agriculture dans la valeur ajoutée brute marchande. Entre 1970 et 1982, la part de la valeur ajoutée agricole passe ainsi de 21,1 à 11,7 % pour la Martinique et de 28,5 à 15,2 % pour la Guadeloupe (Cf tableau 11).

* L'importance de la valeur ajoutée non marchande dans la valeur ajoutée totale

La part de la valeur ajoutée non-marchande (V.A.N.M.) est en revanche exceptionnellement élevée. Elle est toujours supérieure à 30 % du PIB dans les DOM-TOM (à l'exception de la Polynésie Française pour l'année 1986). En métropole, elle atteint seulement 15 % (Cf tableau 9).

La comparaison internationale entre les PPI reste difficile en ce qui concerne la structure de la valeur ajoutée dans le tertiaire. Sans trop anticiper sur l'analyse du chapitre 2, on peut souligner que la situation des DOM-TOM est à ce sujet singulière. Elle s'explique en partie par l'intervention financière publique que l'on ne retrouve pas dans d'autres PPI où la valeur ajoutée créée dans le tertiaire (en dehors du commerce) l'est essentiellement dans les secteurs du tourisme et de la finance défiscalisée.

La répartition du PIB est donc déséquilibrée au profit du tertiaire et plus précisément du tertiaire non marchand, pour des raisons à la fois "naturelles", liées à la situation des PPI et spécifiques du fait du rattachement à la Communauté Française (Cf infra).

(12) Cf Crusol, "Problèmes spécifiques du développement des économies insulaires de la Caraïbe, in Crusol et al, 1988, p 138.

(13) Un développement industriel récent à Maurice à partir d'une zone franche très dynamique lui aurait permis de doubler la part dans le PIB de son secteur industriel.

(14) Pour une analyse en détail, se reporter au chapitre suivant. Les PPI ont une population inférieure au million d'habitants.

Tableau 9 : Structure du PIB dans les DOM-TOM en Corse et en Métropole (en %.)

	I Agriculture et pêche	II Industrie et BTP	I+II	III Services non- marchands	III services marchands		
Métropole 1975	5,6	41,3	46,9	13,1	40,0		
1982	4,7	38,1	42,8	14,9	42,3		
Corse 1986	3,4	21,6	24,6		75,4		
DOM							
Guadeloupe 1975	13,8	12,8	26,6	29,8	43,7		
1982	7,5	10,8	18,3	32,0	49,7		
Martinique 1975	10,6	14,2	24,8	32,3	2,9		
1982	8,0	10,8	18,8	33,9	47,9		
Guyane 1975	6,5	14,3	20,8	41,1	38,1		
1982	5,2	11,0	16,2	43,1	40,7		
Réunion 1975	6,5	16,0	22,5	32,4	45,1		
1982	7,0	16,8	23,8	32,1	44,1		
					Commerce	Transports & Télécom	Autres Serv. march.
TOM							
N. Calédonie 1976	3,4	46	49,4	18,8	18,4	3,8	9,6
1987	1,9	19,3	21,2	26,5	31,4	4,6	16,2
Polynésie.Fra 1976	4,9	15	19,9	32,8	21,5	6,2	19,5
1986	3,5	21	24,5	25,0	26,3	6,5	17,6

Sources : pour les DOM : INSEE, in Jarnac, 1987; pour la NC: ITSEE, Notes et documents n°50, Août 1989; pour la PF : ITSTAT, TEP 1990; pour la Corse: INSEE, La France et ses régions, 1990, données (hors TVA et droits de douane).

Tableau 10: Structure du PIB dans quelques petits pays insulaires 1983 en % (a).

Pays	Primaire I	secondaire II(b)	Tertiaire III
Antigua et Barbuda (1982)	7	16	77
Bahamas	4	14	83
Barbade	6	15	73
Dominique	26	9	59
Seychelles	6	10	79
Maurice	12	15	68
Maurice(1986)	15	32	65
Fiji	17	12	63
Vanuatu	20	13	65

Sources : DOMMEN & LEBALE, in CRUSOL et al., 1988, sauf pour Maurice en 1986 : BM, 1988.

(a) en raison des arrondis, les pourcentages indiqués ne s'ajoutent pas toujours à cent. De plus, la répartition par branche d'activité ne s'ajoute pas à cent, étant donné que, dans plusieurs cas, les groupements industriels indiqués ne comprennent pas les droits perçus à l'importation.

(b) Industries extractives, manufacturières, gaz, eau et électricité.

Tableau 11 : Valeur ajoutée brute marchande par secteur d'activité en Martinique
Guadeloupe et Réunion, 1970-82 en %.

Martinique	1970	1975	1980	1982
Agriculture	21,1	15,9	9,6	11,7
Industrie agro-alimentaire	4,5	5,2	3,0	3,5
Industrie (y.c.énergie)	5,1	7,9	8,0	8,2
Bâtiment, Génie civil et agricole	8,6	7,7	5,8	5,3
Commerce	27,4	24,0	22,8	20,9
Services marchands	21,9	27,2	35,6	34,3
Autres tertiaires	11,0	12,1	15,2	16,1
Guadeloupe	1970	1975	1980	1982
Agriculture	28,5	19,5	10,6	15,2
Industrie agro-alimentaire	11,2	7,2	6,7	4,1
Industrie (y.c.énergie)	4,5	4,1	3,2	2,9
Bâtiment, Génie civil et agricole	6,0	7,0	8,1	7,1
Commerce	16,5	22,9	23,2	22,7
Services marchands	18,7	25,3	34,2	31,9
Autres tertiaires	14,6	14,0	14,0	16,01
La Réunion	1970	1975	1980	1982
Agriculture(y.c.pêche)	10	10	9	10
Industrie agro-alimentaire	9	8	11	10
Industrie (y.c.énergie)	6	6	7	7
Bâtiment, Génie civil et agricole	12	9	7	8
Commerce	27	28	24	20
Services marchands	26	31	36	39
Autres tertiaires	10	8	6	6
Guyane		1975	1980	1982
Agriculture		11,1	9,5	7,7
Industrie agro-alimentaire		4,9	3,5	3,7
Industrie (y.c.énergie)		5,6	1,1	-1,1
Bât.,Génie civ.et agricole		13,7	13,8	12,8
Commerce		16,7	19,3	18,6
Services marchands		34,9	34,2	35,1
Autres tertiaires		13,1	18,6	23,2

Sources : TER Guadeloupe, TER Martinique, 1989; INSEE, comptes économiques, 1970-85 (les dossiers de l'économie , n°9, Août 1987); TER Guyane, 1989.

122. La structure de la population active

On peut refaire les mêmes constats matière d'emploi:

- décroissance des emplois dits "productifs" (Cf tableau 12)
- Importance des emplois dans les services non marchands (Cf tableau 13)

* La décroissance des emplois productifs

La part des emplois dit "productifs" a fortement diminué dans les DOM depuis la départementalisation en 1946. L'emploi dans le secteur primaire régresse. L'emploi dans le secteur manufacturier est encore plus restreint, dans la mesure où le secteur secondaire inclut le BTP, qui retient souvent près de 10 % de la population active occupée.

Ainsi, dans les Antilles française, l'emploi agricole a régressé de moitié ou plus en valeur absolue, entre 1967 et 1986. A la Réunion, la part de l'emploi dans le secteur primaire a été divisée par 3,7 entre 1954 et 1982 (cette chute correspond à une baisse des effectifs en valeur absolue de 43 000 à 17 000) alors que dans le secteur secondaire, ils se maintiennent à 19 500 (Jarnac, 1987)

Les emplois tertiaires représentent donc aujourd'hui dans les DOM-TOM 65 à 70 % de la totalité de l'emploi. Un rapide aperçu de la situation en Corse, ainsi que dans d'autres PPI nous montre qu'elle y est similaire, sauf pour quelques uns d'entre eux où l'emploi est resté très agricole et/ou une dynamique industrielle nouvelle a permis d'en créer de nouveaux (Cf tableau 14).

* L'importance de l'emploi dans les services non-marchands

Il représente presque toujours 30 à 40 % de l'emploi total dans les DOM-TOM, contre 19 % en métropole.

L'influence de la situation géo-économique naturelle reste primordiale même si quelques divergences apparaissent dans la structure de l'emploi entre les différents PPI de notre échantillon (Cf tableau 14). Par exemple, en 1982 à Maurice, le tertiaire ne comptait que pour 43 % des actifs. La comparaison reste malgré tout limitée dans la mesure où le PIB/h ne dépassait pas 1000 USD (15).

Le tertiaire concerne donc, dans les DOM-TOM, des parts très élevée de la valeur ajoutée et des effectifs totaux. Mais doit-on pour autant parler d'"hypertrophie" de ce secteur, notamment à propos de l'emploi dans les services non-marchands? Il est difficile de l'admettre dans la mesure où le nombre de fonctionnaires par habitant n'y est guère plus élevé qu'en métropole, en restant comparable à celui de l'île de France (Cf tableau 15). Rapportés à la population active occupée, les emplois administratifs voient leur part doubler entre la métropole et les DOM-TOM. En part relative ceci s'explique davantage par la faiblesse de l'emploi et de la valeur ajoutée des secteurs primaire et secondaire que par un "surdéveloppement" du tertiaire.

L'existence d'un nombre insuffisant d'emplois dans les deux premiers secteurs nous renvoie directement à la carence de la demande de travail en général et donc au chômage.

(15) A cet égard, Chypre pourrait constituer une meilleure base de comparaison. Avec un niveau relativement élevé de PIB/h (5 866 USD en 1988 selon les données Etat du Monde 1989-1990), une population de 700 000 habitants à la même date, les emplois "productifs" y représentaient 42 % de l'emploi total en 1982.

Tableau 12 : Structure de la population active occupée dans les DOM-TOM, en Corse et en Métropole, 1961-87 en %.

		I Agriculture (y.c.pêche)	II Industrie et BTP	I+II	III Services marchands non-marchands	
DOM						
Guadeloupe	1961	49	22	71	29	
	1974	22,5	21,6	44,1	29,5	26,4
	1982	15,0	20,1	35,1	34,7	30,2
Martinique	1961	40	21	61	39	
	1974	20,0	17,6	37,5	31,6	30,9
	1982	11,3	16,9	28,2	38,0	33,8
Guyane	1961	29	25	54	46	
	1974	17,3	21,1	38,4	27,7	33,9
	1982	15,2	19,4	34,6	28,8	36,6
Réunion	1961	44	21	65	35	
	1974	21,9	18,4	40,3	26,5	33,2
	1982	14,8	16,3	31,1	31,0	37,9
TOM						
Polynésie Française	1983	13,9	18,6	32,5	31,8	35,7
	1988	11,8	17,7	29,5	34,2	36,3
Nouv. Calédonie	1983	22,0	17,6	39,6	31,6	28,8
	1989	14,3	19,5	33,8	33,5	32,7
CT						
St Pier & Miquelon	1986	9	41	50	50	
Métropole						
	1975	10,2	36,8	47	36,0	57,0
	1982	8,1	33,0	41,1	40,2	18,7
Corse	1987	10,7	19,5	30,2	44	25

Sources : Pour les DOM et la métropole : INSEE, in Jarnac, 1987. Pour la Corse : INSEE, la France et ses régions, 1990. Pour les TOM : IEDOM, 1989.

Tableau 13 : L'emploi agricole aux Antilles Françaises
effectifs et part de la population active occupée
(1967-1986)

MARTINIQUE

	1967	1974	1982	1986
Effectifs				
Exploitants agricoles	5 391	4 734	3 417	4 200
Salariés agricoles	17 259	8 088	5 811	6 200
Ensemble	22 650	12 822	9 228	10 400
Part de la population active occ.	25,5	16,0	10,1	11,0

GADELOUPE

	1967	1974	1982	1986
Effectifs				
Exploitants agricoles	12 771	11 390	9 219	5 500
Salariés agricoles	14 533	5 826	4 037	4 000
Ensemble	27 244	17 216	13 256	9 500
Part de la population active occ	30,7	20,7	14,6	9,8

Source : INSEE, in Antiane éco n°7, juillet 1988.

Tableau 14 : Structure de la population active
dans quelques petits pays insulaires

	année	Agriculture	Industries	Services
Caraïbe				
Antilles Néerlandaises	1982	-	13	78
Bahamas	1979	3	8	75
Barbade	1982	8	16	68
Océan Indien				
Maurice	1982	29	22	43
Océan Pacifique.				
Fidji	1979	3	22	62
Europe				
Chypre	1982	21	21	46

Source : données CNUCED, dans DOMMEN et LEBALE, in CRUSOL et al., 1988.

Tableau 15 : nombre de fonctionnaires dans les DOM-TOM, en Ile de France et en métropole (hors prestations sociales) au 31/12/85.

		Effectif total (a)	effectif/100 habitants
DOM	Guadeloupe	25 346	7,6
	Martinique	25 638	7,8
	Guyane	7 635	9,0
	Réunion	39 248	7,1
TOM	Polynésie F	22 369	11,8
	Nouv.Caléd	17 720	10,8(b)
Métropole		3 549 007	6,4
	Ile de France	784 000	7,6(c)
	Paris	289 500	14,1

Sources : Pour les DOM et la Métropole : INSEE, in Jarnac, 1987. Pour les TOM, IEDOM, 1989. Pour Paris et l'Ile de France : INSEE, tab. de l'économie de l'Ile de France, 1990.

(a) pour plus de détail (catégories de fonctionnaires) se reporter à l'annexe n°4. (b) : il s'agit des emplois dans les services non-marchands, donc comprenant en sus des fonctionnaires, les gens de ménage. (c) sur la base de la population au 1/1/1988.

123. Le déséquilibre du marché du travail

* La croissance du chômage

Le taux de chômage n'a cessé de croître dans les DOM-TOM. Il atteint aujourd'hui des niveaux très alarmants en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion (Cf. tableau 16).

Tableau 16 : Taux de chômage dans les DOM-TOM et en Métropole 1974-89 en % de la population active

Année	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	N-Cal.	Poly.F	St P&M	Corse	métropole
1974	20,5	10	19	19,3					4
1982	25	16	29	32		11,2*	10		8
1986	27	22,6	31	37					
1989					16	15,1**	11	10,8	10***

Sources : Données INSEE, dans divers documents : Jarnac (1987), ASF (1989), IEDOM (1989), TER (1989), TEP (1990), La France et ses régions (1990).

* 1983 ** donnée IEDOM (1989), que nous avons préférée à celle indiquée par le TEP (1990) : 9,6%, pour deux raisons : utilisant la même source qu'en 1983, nous pouvons observer la tendance; et par ailleurs le taux de 15,1% paraît plus vraisemblable.

*** 1988

*** un chômage des jeunes et des non qualifiés.**

Statistiquement, pour l'ensemble des DOM-TOM, plus d'un "actif" de moins de vingt cinq ans sur deux est au chômage (Cf tableau 17). Cela résulte d'une insuffisante création d'emplois - nous en retrouverons les causes au chapitre suivant - face à une offre exogène de main d'oeuvre dont le rythme de croissance fut assez soutenue jusqu'au début de la décennie 1990.

Tableau 17 : caractéristiques du chômage dans les DOM-TOM en 1986

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Poly. franç. 1988	Nouvelle Caled.(*)
Taux de chômage (**) des moins de 25 ans (en %)						
Hommes	-	56	49,7	62,6		
Femmes	-	68	56,4	66,2		
Ensemble	-				57	49,7
chômage des moins de 25 ans en % du chômage total						
	54,5	51	56	57	32	
Taux de chômage par qualification (en %)						
des employés	52,3	60,3	48,4			52
des ouvriers	45,7	29,3	43,2			42
des employés et ouvriers	98	89,6	91,6			94

Sources : Sources : TER, 1989 et TEP, 1990; sauf pour la Polynésie et la Nouvelle Calédonie : IEDOM, 1989.

(*) pour les moins de 25 ans. (**) taux de chômage: actifs au chômage / population active.

L'offre de main d'oeuvre est la résultante de deux phénomènes jouant en sens inverse : elle est une fonction positive de la *croissance démographique* (16), avec un décalage d'une vingtaine d'année (pour obtenir une population en âge de travailler), et varie de manière inverse avec l'*émigration* (essentiellement vers la métropole)(17).

- *La croissance démographique* s'est nettement ralentie dans les années 70. La transition démographique, extrêmement rapide dans les DOM, est intervenue dès la fin des années 60, l'indice de fécondité passant de plus de 5 enfants par femme en moyenne à moins de trois en 10 ans (18). Les résultats sont même impressionnants avec en Martinique et en Guadeloupe par exemple, un taux de croissance de la population qui passe en 40 ans de 3 % par an (19) à la quasi-stabilisation dans la période 1974-1982 (Jarnac, 1987). Dans les autres DOM-TOM, la dynamique reste soutenue (Cf tableau 18).

(16) La croissance de la population a été très soutenue dans les DOM jusqu'à la fin des années 60 ("explosion démographique") car la baisse rapide de la mortalité, amorcée dans les années 20, a précédé la chute de la fécondité (temps de la "transition démographique").

(17) En 1980, 350 000 domiens vivaient en métropole, ce qui représente environ 1/4 de la population des DOM, se répartissant ainsi : 150 000 Martiniquais, 120 000 Guadeloupéens et 80 000 Réunionnais.

(18) Rappelons toutefois que cette baisse est plus modérée à la Réunion et ne concerne pas la Guyane, où la population d'origine immigrée est à l'origine d'une naissance sur deux (Jarnac, 1987 p.36).

(19) Ce qui correspond à un doublement de la population en moins de 25 ans.

Tableau 18 : Taux de croissance annuel moyen de la population à la Réunion, en Guyane, en Polynésie et en Nouvelle Calédonie, 1974-87.

	Mart.& Guad. 1974-86	Réunion 1974-86	Guyane 1977-86	Polynésie F 1977-84	N-Calédonie 1981-87
t.c.a.m Population (%)	0,1 à 0,2	1,3	3,7	2,6	1,8
Nombre d'années pour un doublement de la population	> 150	54	19	27	39

Source : ASF, 1985 et 1989.

Pour la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, les effets du ralentissement démographique sur le marché du travail ne se feront donc sentir qu'à partir des années 1990, au cours desquelles des générations moins nombreuses arriveront à l'âge de travailler. Mais pour le moment, celles-ci restent importantes. Ainsi, entre 1967 et 1982, dans les DOM des Antilles, 6 000 personnes en âge de travailler arrivent annuellement sur le marché du travail.

- On distingue deux périodes dans *les migrations des DOM vers la métropole*. Avant le premier choc pétrolier, où elles étaient importantes (pour les Antilles, près de 4 000 migrations nettes par an) et après 1974, quand un chômage important en métropole les fit diminuer (à 1 000 par an toujours pour l'exemple des Antilles).

En conséquence, le taux de croissance de la population active locale est passé d'environ 2 à 5 pour mille : ainsi, les arrivées sur les marchés du travail martiniquais et guadeloupéen étaient de 2 000 personnes par an entre 1967 et 1974 contre environ 5 000 entre 1974 et 1982. Devant cette situation, la création d'emplois fut bien insuffisante. Dans la première période, la croissance de l'emploi fut nulle en Martinique et négative en Guadeloupe, puis dans la seconde période, seuls 1500 emplois supplémentaires furent créés chaque année. Dans l'île de la Réunion, les projections du marché du travail en l'an 2 000 conduisent au constat suivant : il y aurait plus de chômeurs que d'actifs occupés !

On peut par conséquent affirmer que le chômage, dont l'indemnisation n'a été mise en place qu'en 1980 (20), est le problème majeur des DOM et dans un degré moindre des TOM. Le sous-emploi, bien qu'en nette réduction dans les DOM (21), au moins jusqu'au début des années 1980, connaît des taux élevés atteignant environ 30 % de la population active (selon Domenach et Guengant, 1981).

(20) Dans les DOM seulement. Parmi les TOM, seule la Nouvelle-Calédonie a mis en place un système d'allocation-chômage (Cf. le paragraphe "le primat de l'égalité sociale", chap.2).

(21) Réduction probablement liée à la baisse de la part de l'emploi dans le secteur agricole - où le sous-emploi est le plus fort - au profit de la part de l'emploi dans les services publics - où il est le plus faible.

124. Le déséquilibre du commerce extérieur

Parler de commerce extérieur suppose en principe que l'on retient comme échelle d'observation des pays et non des départements ou régions. Les DOM-TOM font exception à cette règle puisque on enregistre pour ces zones, les échanges commerciaux de façon séparée. En effet, le commerce extérieur de la France est en fait, dans les statistiques, celui de la métropole.

Les DOM-TOM ont leurs propres comptes du commerce extérieur qui enregistrent leurs échanges commerciaux (y compris avec la métropole). En revanche, ce n'est pas le cas pour les flux financiers : il n'existe pas de balance des paiements dans les DOM-TOM et en la matière leur "espace économique" est inclus dans celui de la France.

Les DOM-TOM ont un "commerce extérieur" très déséquilibré, sauf pour la Nouvelle Calédonie dans les bonnes années-nickel. Ne produisant qu'une très faible partie de leur consommation, ils doivent importer de manière massive et croissante, alors que leurs exportations ne connaissent pas de croissance soutenue régulière. Les taux de couverture des importations par les exportations sont ainsi en décroissance régulière tout au long de l'après deuxième guerre mondiale, sauf en Nouvelle Calédonie où il varie en fonction du volume et des cours du nickel exporté et en Guyane où il est faible depuis longtemps (22).

Tableau 19 : Taux de couverture (*) dans les DOM-TOM
1950-89, en %.

		1950	1978	1989
DOM	Guadeloupe	81	26	12
	Guyane	15	4	11
	Martinique	71	30	16
	Réunion	76	20	12
TOM	Nouvelle Calédonie			88
	Polynésie Française			11
	St Pierre et Miquelon			38
CT	Wallis et Futuna			0(**)
	Mayotte			10,5

Source : ASF et IEDOM, 1989.

* Le taux de couverture se définit, pour un produit ou pour l'ensemble du commerce extérieur d'un pays, comme le rapport des exportations sur les importations. ** 1984

Le ratio du solde de la balance commerciale sur le PIB est toujours supérieur à 30 % dans les DOM-TOM contre 3,2% (avec un signe négatif indiquant le déficit) en métropole pour l'année 1982 où le solde du commerce extérieur fut le moins bon de toute la décennie.

Les comparaisons avec les autres PPI sont intéressantes : elles montrent qu'un seul PPI à niveau de revenu par tête comparable à celui des DOM-TOM équilibre son commerce extérieur : il s'agit de Trinidad et Tobago (23), un pays exportateur de pétrole.

(22) Pour plus de détail sur les années intermédiaires, voir l'annexe statistique n°6.

(23) Trinidad et Tobago n'appartient en fait plus au groupe des PPI puisque sa population dépasse le million : 1,26 M en 1988 (Etat du Monde, 1989-1990).

On peut donc affirmer que seuls, parmi les PPI "riches", ceux qui bénéficient d'une rente - c'est le cas de la Nouvelle Calédonie dans les bonnes années - peuvent avoir des niveaux de vie élevés sans déséquilibre de leurs échanges extérieurs. Il faut pour cela que la rente perdure donc qu'existe un produit mais aussi des cours rémunérateurs avec un minimum de stabilité.

Le taux de couverture des autres PPI est très variable, en fonction notamment des niveaux de vie et de la politique économique. En 1988 il était de 88 % à l'île Maurice, 79 % à Fiji, mais seulement 30 % à la Barbade, 14 % à Antigue, et 23 % aux Comores (Cf annexe n°6).

On a pu voir au cours des quelques pages précédentes que l'ampleur et la nature des déséquilibres que connaissent les DOM-TOM en faisaient des cas particuliers parmi les économies insulaires régionales. Dans le chapitre à venir, nous nous attacherons à comprendre quelles sont les causes de ces spécificités, c'est à dire quel mode de croissance propre leur est sous-jacent.

DEUXIEME PARTIE

UN MODE DE CROISSANCE SPECIFIQUE AUX DOM-TOM: L'ECONOMIE DE TRANSFERTS

Le niveau de vie relativement élevé des DOM-TOM se voit financé en partie par des transferts financiers publics en provenance de la métropole, d'où le terme d'"économie de transferts" pour caractériser le mode de croissance. Parmi les caractéristiques des économies des DOM-TOM, on peut retenir comme essentiels *le faible niveau d'épargne et de fortes inégalités salariales* au profit du secteur public.

Si la faiblesse de l'épargne paraît être une des caractéristiques classiques de l'économie de transferts, les inégalités salariales sont plutôt le résultat de l'évolution historique spécifique de ces départements et territoires ; elles pourraient d'ailleurs être amenées à disparaître progressivement.

Deux éléments sont à l'origine du mode de croissance ultramarin : le "*primat*" de l'*égalité sociale* et l'*ouverture des marchés locaux*. Rappelons que cette ouverture est rendue obligatoire par l'appartenance aux Communautés Française et Européenne. La conjonction de ces deux éléments débouche sur une faiblesse de la structure productive des DOM-TOM.

Nous montrerons en utilisant quelques notions propres aux économies en développement, appliquées au cas des PPI comment cela semble incontournable. Ainsi, la production domienne risque encore de s'affaiblir avec la mise en place du marché unique européen et la disparition probable de certains protocoles qui continuent de garantir à l'heure actuelle des débouchés sur le marché métropolitain à quelques produits agro-alimentaires de l'outre-mer (banane, rhum).

21. LES ORIGINES DU MODE DE CROISSANCE

211. Le primat de l'égalité sociale

L'appartenance des DOM-TOM à la République a amené la France, au cours de cette seconde moitié du XX^{ème} siècle - et particulièrement avec la départementalisation en 1946 - à y rechercher au plus vite l'élévation des niveaux de vie, pour que n'existent plus en son sein d'îlots de sous-développement et de pauvreté. Elle y est parvenue en partie (Cf supra), et l'égalité sociale avec la métropole reste un des principaux objectifs du Ministère des DOM-TOM pour les années à venir (24).

Dans cette perspective, la contrepartie productive locale à cette élévation des niveaux de vie importait finalement peu. On sait en effet que le développement économique, vu comme le développement autonome d'un système productif local ou national, est long à produire des effets significatifs sur les niveaux et les conditions de vie. Même lorsqu'il se réalise très rapidement, comme dans le cas de la Corée du Sud, une ou deux générations peuvent être considérées comme "sacrifiées", dans la mesure où les salaires sont au départ très faibles et les conditions de travail difficiles. La France ne pouvait accepter une telle situation dans ses DOM-TOM, en accord évident avec les populations de ces îles.

Le primat du social s'est traduit principalement par deux séries de mesures:

- la mise en place d'une administration calquée sur la métropole
- la mise en place d'un salaire minimum local et d'une couverture sociale

(24) Cf. Ripert, 1990

*** La mise en place d'une administration calquée sur celle de la métropole** financée sur des ressources publiques extérieures aux îles.

Pour des raisons historiques, au lendemain de la départementalisation, le gouvernement décida d'accorder aux fonctionnaires des DOM-TOM, les traitements versés en métropole en y ajoutant des indemnités de revalorisation liées à la "cherté de vie" et une prime d'éloignement. Aujourd'hui, ce système est pratiquement inchangé (Cf. annexe 7) et permet des majorations de traitement allant de 65 à plus de 100 % selon les cas.

Ce système est critiqué à l'heure actuelle pour son inadéquation. Des études récentes menées par l'INSEE ont montré que si la vie est plus chère dans les DOM, les écarts de prix n'atteignent pas 40 % (25), ce qui remet en cause les fondements de la majoration de traitement ; quant à la prime d'éloignement, elle se justifiait comme contrepartie à de moins bonnes conditions de vie, or celles-ci se sont nettement améliorées, notamment dans les chefs-lieux (Ripert, 1990). Ce système, pris en référence par certaines entreprises nationales (EDF, Air France, certaines banques...) tend à diffuser hors de la fonction publique des inégalités de traitement. (Cf en annexe 8).

Tableau 20 : SMIC et traitements minima de la fonction publique dans les DOM-TOM, 1989 (Frs).

		SMIC horaire	SMIC mensuel /169 heures	Traitement fonction publique
TOM	Guyane	24,94	4 215	7 220 (1)
	Guadeloupe	24,94	4 215	6 495 (2)
	Martinique	24,94	4 215	7 220 (1)
	Réunion	23,27	3 933	7 101 (2)
TOM	Nouvelle Calédonie	20,9	3 532	13 081 (3)
	Polynésie Française	26,11	4 413	8 854 (4)
	Wallis et Futuna	12	2 028	
CT	Mayotte	8,4	1 420	
	St Pierre et Miquelon	29,9	5 053	8 134 (5)
Métropole (1/7/89)			5 055	

Sources : IEDOM, 1989 et Ripert, 1990.

(1) traitement mensuel brut minimum (2) traitement mensuel net minimum (3) base INA 280 (4) agent bureau 1er échelon indice 215 (5) indice 220.

*** la mise en place d'un salaire minimum local ,**

légèrement inférieur au SMIC métropolitain (Cf tableau 20), et d'une couverture sociale spécifique. La conjonction des deux porte le coût de la main-d'oeuvre, notamment non qualifiée, au-dessus d'un niveau d'équilibre (fixation libre par le marché).

Finalement, les écarts entre salaires minima dans le secteur privé et la fonction publique varient en moyenne du simple au double (Cf Tableau 20).

Les niveaux de rémunération sont également supérieurs à ceux pratiqués dans les pays en développement concurrents (Cf annexe 9). Le coût de la main d'oeuvre dans les DOM est en moyenne huit à dix fois plus élevé que dans les pays voisins, une fois incluses les charges sociales (limitées à 10 % du salaire de base à l'île Maurice par

(25) Ils allaient de 16 à 21 % selon les DOM en 1985 (Ripert, 1990,p.108).

exemple, Ripert 1990). Ce constat reste globalement valable, même en tenant compte du fait que 26 à 29 % des actifs gagnent moins que le SMIC dans les DOM américains en 1986 (Cf. tableau 21).

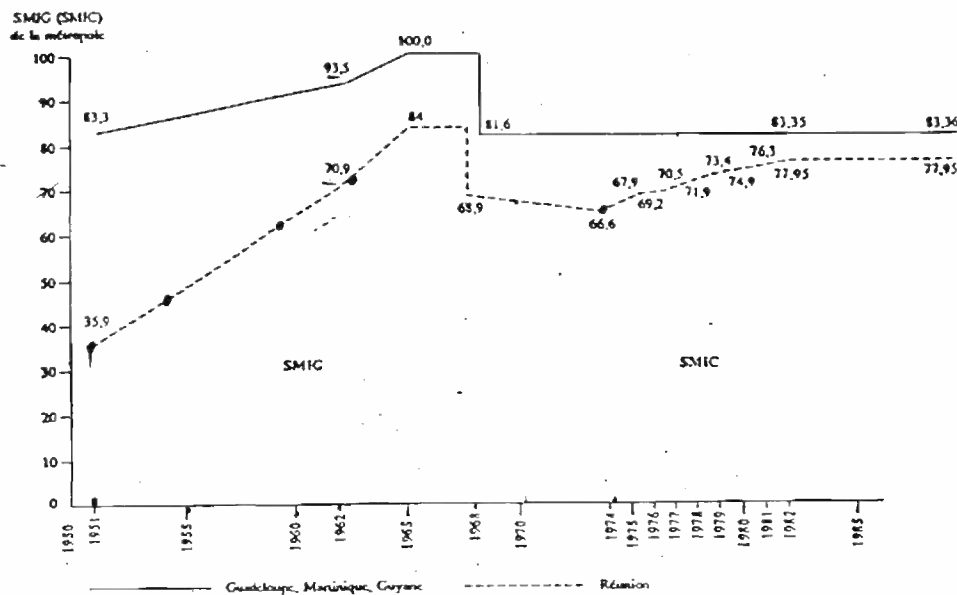
Tableau 21 : Part des actifs percevant moins que le SMIC en 1986 en %.

Secteurs	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Agriculture	52	65	57
Industrie	29	25	21
Bâtiment et TP	20	19	23
Commerce	17	21	29
Services marchands	18	23	21
Services non marchands	32	31	27
Ensemble	26	29	26

Source : INSEE - Enquête Emploi, in Antiane Eco n° 7, juillet 1988.

Il est de plus prévu que le SMIC domien rattrape le niveau de la métropole d'ici 1995 (26), alors que l'écart était resté inchangé ou presque (dans le cas de la Réunion), depuis la fin des années 1960 (Cf figure 1). Au 1er janvier 1991, le SMIC a d'ailleurs été rehaussé de 2 % à la Réunion et de 1 % pour les Antilles-Guyane. Le coût de la main d'oeuvre dans les DOM-TOM restera donc à terme assez élevé, notamment en ce qui concerne la main d'oeuvre non qualifiée.

Figure 1: Evolution des salaires minimums domiens par rapport à la métropole



Source : Ripert, 1990, p.52.

(26) Selon le quotidien France-Antilles du 30/11/90 commentant le discours de présentation du budget pour les DOM-TOM de 1991 du Ministre Le Pensec.

Notons cependant que si les barèmes de cotisation sont les mêmes en métropole et outre-mer, en terme de protection sociale, les habitants de l'outre-mer sont dans une situation moins privilégiée que ceux de la métropole. Les prestations sont plus restrictives dans les DOM-TOM (27). Evaluées par habitant, elles atteignent à peine la moitié du chiffre métropolitain (Cf tableau 22).

Tableau 22 : Prestations sociales par habitant dans les DOM-TOM 1975-1988 (Frs).

	Métrop.	Guadel.	Mart.	Guyane	Réunion	NC	Polyn. F
Prestations/habitant 1975	5830	1978	2156	2219	2305		
1988	23954	9666	11060	7228	11903		3973

Sources : pour l'année 1975 : Jarnac, 1987; pour l'année 1988 : TER 1989 et TEP 1990 (sauf pour métropole ASF, 1989).

Dans les DOM, le chômage n'est indemnisé que depuis 1980, les prestations familiales ne sont versées quelque soit le statut du chef de ménage (chômeur ou occupé) que depuis 1989, et les modalités d'application du RMI sont les mêmes qu'en métropole, avec un niveau de rémunération inférieur (afin de conserver un écart entre RMI et SMIC, suffisamment important pour ne pas entraîner une des-incitation au travail). En 1989, l'application du RMI à la Réunion a conduit à une forte hausse des prestations : 8,3 MF soit 1 500 francs supplémentaires par habitant contre 600 F en Guadeloupe, 300 en Martinique et 350 F en Guyane)(respectivement 203, 106 et 32 MF).

Dans les TOM en revanche et exceptée en Nouvelle Calédonie, il n'existe ni allocation chômage ni RMI.(28).

L'ensemble de la législation française du travail est également en vigueur (notamment le droit des licenciements) qui confère une solide protection aux travailleurs, dont la productivité serait, au dire des observateurs, médiocre. (29).

(27) Les allocations familiales, notamment, y sont plus modestes afin d'éviter de soutenir une natalité restée longtemps importante. Cette inégalité n'est que très partiellement compensée selon le principe de "parité globale", qui affirme pourtant que les familles des travailleurs des DOM devraient recevoir, en moyenne et globalement, le même volume financier d'avantages sociaux que les métropolitaines, et qui se traduit par des oeuvres sociales collectives.

(28) D'autres oeuvres sociales (chantiers de développement, TUC) sont organisées, mais elles sont moins favorables. Depuis 1983, la Nouvelle Calédonie a introduit un système d'indemnisation du chômage partiel (chômage technique, réduction de temps de travail...) ou total (limité à neuf mois, 1 000 chômeurs environ en bénéficient).

(29) Cf Jarnac, 1987. Voir également Petitjean Roget, 1983. Ceci s'expliquerait notamment par une relation au travail marquée par des siècles d'esclavagisme

Etant donnée cette augmentation du coût du travail relativement à celui du capital (30), deux conséquences théoriques sont possibles :

- les entreprises choisissent une combinaison productive plus intensive en capital, ce qui aboutit globalement à un mode de croissance capitaliste peu créateur d'emplois, notamment d'emplois non qualifiés,
- les décisions d'investissement sont freinées si au prix élevé du travail, viennent s'ajouter d'autres obstacles à la rentabilisation du capital.

Nous reviendrons plus loin sur les conséquences pratiques de la distorsion du prix relatif du travail, car il faut prendre en compte un autre élément essentiel de la détermination du mode de croissance d'outre-mer : il s'agit de l'ouverture des marchés locaux.

212. L'ouverture des marchés locaux

Les marchés des DOM-TOM ne sont pas protégés: les produits français et communautaires peuvent y entrer facilement, moyennant une taxe appliquée comme un droit de douane, "l'octroi de mer", d'une efficacité globalement négligeable en terme de protection. En 1988, le produit de cette taxe représentait 8,3 % de la valeur des importations dans les DOM (31), un chiffre bien inférieur aux droits de douane de la plupart des pays en développement.

Le régime est le même pour les produits en provenance des pays ACP voisins qui, par l'intermédiaire de la Convention de Lomé, peuvent exporter librement dans la CEE donc dans les DOM (à l'octroi de mer près et à l'exception de quelques produits agricoles comme le maïs, le riz, la viande bovine) (32). Il faut noter ici que la réciproque n'est pas vérifiée ; les marchés ACP sont le plus souvent fermés aux industriels des DOM-TOM car protégés par des "negative lists" (prohibitions d'importations) ou par des droits de douane élevés (taux allant jusqu'à 100 %).

A cet égard il semble que l'ouverture des marchés des DOM-TOM relève plus d'une volonté politique que d'un déterminisme juridique : en effet aussi bien la constitution française (dans son article 73) que le traité de Rome (article 277 alin.2) prévoient la mise en place de mesures spécifiques à la situation particulière des DOM, notamment en vue de favoriser leur développement économique. Une plus grande protection des marchés locaux pourrait trouver là son fondement juridique.

Mais la volonté politique d'ouverture économique des DOM semble au contraire renforcée avec la mise en place progressive du marché unique européen. Ainsi l'octroi de mer devrait être maintenu de manière dérogatoire jusque fin 2002, puis remplacé par une fiscalité indirecte s'appliquant uniformément aux produits importés et aux produits locaux.

(30) La commission Ripert indique des taux d'intérêt débiteurs dans les DOM en 1989 allant de 11,5 à 16,5 % pour le moyen terme et de 11 à 12 % pour le long terme. Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux de la métropole - qui varient dans l'ensemble de 9,5 à 11,5% -, mais inférieurs à ceux des banques Mauriciennes, qui varient de 14 à 22,5%. On peut donc au moins affirmer que le coût du capital n'est pas surévalué dans les DOM.

(31) Le produit de l'octroi de mer y était de 2,23 milliards de francs (Ripert 1990) et le montant cumulé des importations se montait à 26,8 milliards de francs (d'après ASF 1989). Selon Jarnac (1987) les taux varient de la manière suivante : 0 % pour les produits de première nécessité, 5,5 à 20 % pour les biens courants et 50 % et plus pour les alcools et les biens de luxe.

(32) Cf "La coopération CEE-ACP et les DOM-TOM", Problèmes Economiques du 26/3/1986, n° 1967 . Une clause de sauvegarde des intérêts économiques des DOM est toutefois prévue dans la convention de Lomé dans le cas où les importations en provenance des pays ACP mettraient un secteur ou une région en situation de crise économique grave.

La CEE voit en effet dans l'octroi de mer une entrave au principe de libre circulation des marchandises au sein de la Communauté (article 9 et suivants du traité de Rome) (33).

On a vu plus haut l'ampleur des déséquilibres commerciaux que connaissent les DOM-TOM. Une observation rapide des partenaires commerciaux montre la part principale prise par la métropole (Cf tableau 24). Pour l'ensemble des DOM, de la Nouvelle Calédonie et de la Polynésie Française, les importations et les exportations en provenance et vers la métropole représentent respectivement 60 et 50 % des flux totaux.

Cet écart de 10 points semble refléter une relative difficulté d'accès au marché métropolitain, et plus généralement européen (Jarnac, 1987). Cela s'explique en partie par la concurrence des pays à moindre coût (notamment les pays ACP).

Les effets de l'ouverture des marchés domiens aux produits de ces pays restent par contre, et pour le moment, négligeables. En 1983, la part des importations en provenance des pays ACP dans les importations totales était de 6 % en Guadeloupe et 2 % en Martinique (15 % en Guyane en 1981).

La pénétration du marché par des produits européens peut être parfois beaucoup plus dommageable : c'est notamment le cas lorsque des producteurs européens tentent d'écouler dans les DOM-TOM des fins de série (vêtements, chaussures, meubles) ou des produits de consommation courante (34) à des prix qui n'ont plus aucun rapport avec les coûts, ce qui met en péril nombre d'emplois (35) et plus généralement décourage la production locale.

(33) Cf le quotidien France Antilles du 30/11/90 et IEDOM, 1989. En fait, l'application du principe de la taxe unique sur tous les produits, quelle que soit leur provenance débutera au 1/1/1993, avec des exonérations dérogatoires prévues jusqu'en 2002 pour les produits domiens, ce qui revient à un maintien temporaire de l'octroi de mer.

(34) Le rapport Jarnac nous indique ainsi que le prix de l'huile et de la farine est parfois moins élevé dans les DOM qu'en métropole, d'où ils proviennent pourtant.

(35) J.L. Mathieu dans son ouvrage (1988) nous cite l'exemple d'emplois dans le textile réunionnais, disparus il y a quelques années.

Tableau 24 : Principaux pays fournisseurs des DOM-TOM, 1988
(parts en % des importations en valeur (1))

Pays fournisseurs	Guadel.	Guyane	Martin.	Réunion	N.Caléd.	Polynésie	Mayotte	SP&M	DOM-TOM*
Métropole	49,4	64,2	64,4	67,9	47,9	55,7	65,8	38,1*	59,8
Autres RFA	3,9		4,1	2,9	5,1	3,8			
Italie	4,0		3,8	3,5	3,5	2,3			
Japon	2,4		3,0	2,6	5,2	4,4			
Etats-Unis	2,9	3,3	2,4		6,6	11,3			
Canada								49,5	
Nv. Zéla.					3,6	5			
Australie					10,3	6,3			
Afr. du Sud				2,3			9,1		
DOM Réunion							0,8		
Martinique	2,2	1,4							
Pays Caraïbe yc USA	8,0	11,0	5,0						

(*) sauf Mayotte et Saint Pierre et Miquelon

(**) Il s'agit de l'ensemble France et zone franc

Principaux pays clients des DOM-TOM, 1988
(parts en % des exportations totales) (1)

Pays clients	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	N.Calédonie	Polynésie	DOM-TOM
Métropole	62,9	40,2	64,2	71,4	38,4	37,4	51,1
Autres RFA			2,6		9,4		
Portugal				15,3			
Japon		6,7		2,3	23,1		
Etats-Unis		15,1			4,9	18,9	
Singapour					13,6		
Comores				0,5			
CT Mayotte				3,1			
Wallis et F					1,3		
DOM-TOM N.Cal						9,7	
Guyane			4				
Martinique	12,5	5,1					
Pays Caraïbe yc USA	1	17	3				

Source : calculs d'après ASF, 1989, sauf pour Mayotte et St Pierre & Miquelon : IEDOM, 1989; et De Gouttes, 1990.

(1) Pour les données en valeur absolue, Cf Annexe n°6.

213. Les conséquences sur les différents secteurs de production

Il ressort des développements précédents que la conjonction des deux éléments que sont l'égalité sociale et l'ouverture des marchés, entraîne une position concurrentielle insoutenable pour les producteurs locaux et par conséquent la faiblesse des investissements, de la valeur ajoutée et des effectifs dans les secteurs productifs. Cela se vérifie dans le cas des produits primaires, dans le cas des produits industriels et aussi pour les services.

* cas de la production primaire

Les DOM-TOM subissent une concurrence très forte de la part des pays ACP qui bénéficient du même accès aux marchés communautaires (36) mais de coûts de main d'oeuvre largement inférieurs. Or ces pays risquent de prendre les parts de marché des DOM en métropole en ce qui concerne par exemple la banane et le rhum dès lors que certains protocoles spécifiques (métropole-DOM) devront disparaître à l'échéance 1993 et que probablement aucune organisation de marché au niveau européen ne viendra s'y substituer (Crusol 1989) (37).

Par exemple, toujours selon Crusol (1989), 42,5 % du marché métropolitain de l'ananas en boîte est réservé à la Martinique, tandis qu'au niveau de la CEE la part martiniquaise tombe à 5 % dans un secteur où la concurrence est vive entre la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et les pays de l'Asie du Sud-Est. Un recul des parts de marché risque d'entraîner en outre-mer de nouveaux reculs des parts des secteurs productifs dans la valeur ajoutée et les emplois surtout quand on sait que la demande sur ces marchés est en déclin (banane, rhum...). Le sucre reste dans ce contexte un cas plus complexe. Dans le cadre de la PAC, les producteurs domiens bénéficient de quote-part du marché communautaire qu'ils n'arrivent pas à remplir : en 1986 par exemple, ils n'exportaient que 286 800 T sur les 436 500 accordées. (38)

* Cas de la production industrielle

Quelles peuvent être les perspectives pour les DOM-TOM en perte de vitesse sur les produits traditionnels? Compte tenu de leurs spécificités de PPI, les DOM-TOM ont peu d'opportunités si l'on se réfère aux théories du développement industriel (développement autocentré ou extraverti Cf annexe n°10), sauf à remettre en question les acquis sociaux ainsi que l'ouverture des marchés (39).

Voyons dans un premier temps les spécificités économiques "naturelles" des PPI:

(36) Les pays ACP de la Caraïbe bénéficient en plus d'un accès privilégié aux marchés nord-américains, à la suite de l'initiative du Président Reagan qui ouvre le marché US (exonération des droits de douane) à tous les produits des PPI non communistes de la zone des Caraïbes, initiative rapidement répétée par le Canada. La France n'a pas cru bon d'y faire adhérer ses DOM américains (Petitjean Roget, 1985).

(37) En effet, le type de soutien que la CEE préfère mettre en place dans le cadre du POSEIDOM (celui-ci étant destiné à limiter les effets de la concurrence nouvelle faite aux DOM par la mise en place du marché unique), est un soutien à la production ou la productivité. Il s'agit d'une rationalisation et non pas d'une garantie de marché. L'intérêt des DOM reste trop éloigné ici de celui de la communauté. Il n'existe aucune PAC pour les produits tropicaux. Les agriculteurs d'outre-mer ne bénéficient pas de la même protection que leurs homologues du vieux continent...

(38) La Guyane ne produit pas de sucre, la Martinique n'en exporte plus depuis 1973 et les exportations guadeloupéennes sont tombées de 56 000 T en 1981 à 31 000 T en 1985 et 9 000 T en 1988. Seule la Réunion a pu développer ses exportations de sucre de 174 à 225 000 T sur la même période, ce qui s'explique par le succès relatifs de la restructuration de la filière et l'encadrement efficace de paysans à la Réunion: les coûts de production se situent en dessous du prix garanti par la CEE. Une situation singulière face au cas antillais mais il est vrai que le prix garanti du sucre l'est sur la base de la filière betterave en Europe : est-on sûr qu'il soit bien adapté à la situation des DOM ?

(39) Certaines réussites isolées resteraient par contre possibles dans des créneaux à rechercher notamment en s'appuyant sur la batterie des aménagements financiers et des subventions d'exploitation diverses.

En fait, le chômage dans les DOM-TOM, très élevé notamment pour les non-qualifiés (Cf supra) est lié à la faiblesse des investissements productifs (45) mais probablement aussi à leur caractère capitaliste (46), quoiqu'il faudrait posséder des études plus spécifiques (qui fourniraient notamment un indicateur d'intensité capitaliste des entreprises) pour l'affirmer définitivement (47).

On peut conclure avec B. PETITJEAN-ROGET (1983, pp.1866-67) qui note le manque de volonté politique réelle d'industrialisation, dont le symbole est l'absence "d'établissement public industriel ou de société nationale dans le champ de production, sauf et cela n'est pas un hasard, Air France et la CGM qui, toutes deux, bénéficient d'un quasi-monopole des transports extérieurs, situation qui n'est pas sans analogie avec le "pacte colonial" du temps de la colonie".

*** Cas du tertiaire marchand**

En situation difficile dans les secteurs productifs, les DOM-TOM ont comme autre alternative le développement du tertiaire marchand, afin d'échapper à la dépendance financière métropolitaine. C'est la stratégie qu'ont choisi de nombreux PPI de la Caraïbe : certains mettent l'accent sur le tourisme (48), d'autres sur la finance et l'assurance internationale défiscalisée (les Bermudes) (49).

Dans les DOM-TOM, la croissance des services marchands, hors commerce, est restée limitée. Le tourisme y connaît les obstacles structurels : éloignement de la clientèle (principalement française) et concurrence internationale forte (Asie du Sud Est notamment), bénéficiant de moindres coûts, d'une population et d'un personnel plus "accueillants" (50). Par ailleurs, l'appartenance à la communauté française y interdit les activités financières du "paradis fiscal".

22. CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE DE TRANSFERTS

La difficulté (voire l'impossibilité) de mettre en place une dynamique productive forte et autonome dans le contexte singulier des DOM-TOM est claire. Les déséquilibres économiques décrits au premier chapitre ne sont que le revers de la "médaille" qu'est l'augmentation des niveaux de vie, en tant qu'éléments incontournables d'un mode de croissance spécifique à l'outre-mer français.

De Miras qualifie, à propos de la Martinique, ce mode de croissance d'"économie de transferts", dans laquelle le principal moteur n'est plus la valeur ajoutée par la production locale mais la valeur importée par l'Etat. "Les

(45) On pourra le vérifier plus loin avec une propension moyenne à épargner qui ne dépasse pas 2 %.

(46) L'embouteillage du rhum aux Antilles est un exemple d'activité substituant du capital à la main d'oeuvre non qualifiée

(47) Il n'existe hélas pas de centrale des bilans dans les DOM (Ripert, p. 46). C'est donc sur la base d'enquête que l'on pourrait obtenir une telle information.

(48) Aux Bahamas par exemple, les dépenses touristiques ont constitué la moitié du PIB en 1986, CF Celimène-Vellas (1990), op. cit. p 48.

(49) sur la question de la stratégie de développement des services dans les PPI, voir "les services", DOMMEN et LEBALE, in Crusol et al (1988)

(50) Jarnac (1987) souligne les efforts de formation et de communication à réaliser dans les DOM pour y promouvoir le tourisme et sa perception par la populations locales.

transferts publics qui, à l'origine, étaient pensés comme une "aide au développement, susceptible d'induire une croissance de la valeur ajoutée produite localement (infrastructure économique, agriculture, pêche, tourisme) sont devenus, au fil des décennies, *le fondement même de ce développement*" (de Miras, 1988, p 371, souligné par nous). En effet les transferts publics, en provenance de la métropole, vont se substituer progressivement au surplus dégagé par la production, celle-ci n'était alors plus nécessaire comme source unique de valeur.

221. Importance des transferts publics

Les transferts ont donc un poids économique conséquent dans les DOM-TOM: exprimés en % du PIB, ils s'élèvent à 30% environ (Cf tableau n°25).

Tableau n° 25: Dépenses et transferts en % du PIB dans les DOM-TOM, 1986 (1)

	Réunion (1988)	Guyane	Guad.	Mart.	moyenne DOM	N-Cal.	Poly.F
Dépenses publiques /PIB (2)	65,6	61	66	79,8	69	54,8	50,4
Transferts publics /PIB (3)	34,7	25	32	23,5	30,4	27,3	17

(1) Pour les données en valeur absolue, Cf annexe n°11.

(2) les ratios ne comprennent pas toujours les mêmes opérations : pour la Martinique, il inclut ainsi les dépenses de l'Etat concernant la Martinique mais réalisées dans les autres départements.

(3) il s'agit des transferts publics pour l'année 1987, rapportés au PIB de l'année précédente, sauf dans le cas de la Réunion.

Source : calculs d'après IEDOM et ASF, 1989.

Le montant relatif des dépenses publiques est très élevé : 69 % du PIB en moyenne dans les DOM et plus de 50 % dans les TOM, alors qu'il apparaît moindre en métropole : le rapport des dépenses de l'administration centrale sur le PIB s'établit à 42 % (51).

Le montant des transferts annuels publics en provenance de la métropole dans les DOM atteignait 15,2 milliards de francs en 1986/88 (52), soit un montant annuel moyen par habitant de 11 509 francs, ou environ 1600 USD, c'est à dire une valeur à elle seule supérieure aux niveaux de PIB par habitant de bon nombre de pays en développement.

Par ailleurs, on ne peut négliger les versements de la CEE, d'abord dans les DOM, où entre 600 millions et plus d'un milliard de francs par an ont été injectés dans la décennie des années 80 au titre des différents fonds d'aide aux régions communautaires les plus pauvres (FEDER, FSE, FEOGA) (tableau 26 et annexe 12); et dans les TOM, qui bénéficient, au même titre que les pays ACP, du soutien du Fonds Européen de Développement (FED) (tableau 27).

(51) Ce taux sous estime toutefois la valeur relative des dépenses publiques, dont les dépenses de l'administration centrale ne sont qu'une partie (majeure)

(52) 1986 pour les DOM américains, 1988 pour la Réunion

Tableau n° 26: Versements de la CEE dans les DOM, 1982-88.
(en Milliards de Francs) (1)

Année	FEDER	FEOGA	FSE	Total
1982	841,4	39,6	252	1133
1986	144,5	117,3	336	597,8
1988	325,4		396,7	

Source : MEDETOM.

Tableau n° 27: Concours du 5ème FED aux territoires
d'outre-mer (en Milliards de Francs)

Territoires	Subventions	Prêts à cond. spéciales	Total
Mayotte	7,37	7,37	14,74
Nouvelle Calédonie	22,12	22,12	44,24
Polynésie Française	17,70	17,70	35,40
Wallis et Futuna	11,80	-	11,80

Source : Conseil économique et social, rapport Raïga, in Problèmes économiques n°1967 du 26 Mars 1986.

De plus, à la suite de catastrophes naturelles ayant de graves conséquences socio-économiques, l'Etat intensifie généralement son soutien financier : c'est ainsi près de deux milliards de francs de crédits exceptionnels qui ont été dégagés pour la Guadeloupe à la suite des dégâts causés par le cyclone Hugo (53), tandis qu'était élaboré en parallèle un plan de relance de l'économie pour la période 1990-1992.

Il faut noter que ces transferts financent l'échange et l'accumulation essentiellement dans la sphère de la circulation (notamment le commerce d'importation) ou dans des domaines improductifs (De Miras, 1988, p.374). On peut aussi observer une "fuite" importante des capitaux vers l'extérieur (paiement des importations, émissions bancaires et postales diverses) qui tend à annuler la balance des transferts, voire la rendre négative pour quelques TOM (Cf tableau 28).

On peut donc parler, à propos des DOM-TOM, et avec B. Petitjean Roget (1983), d'économie de type keynésien où une grande partie des effets multiplicateurs joue à l'extérieur.

(53) Le Monde du 29/1/91, qui signale également le versement d' 1,7 milliard d'indemnités par les assurances.

Tableau n°28: Balance des transferts (publics et privés) dans les DOM-TOM
1987 (Milliards de francs)

BALANCE DES TRANSFERTS	Réunion (1988)	Guyane	Guadel.	Martin.
Transferts publics	7889	763	3374	3247
Engagements hors zone d'émission des étbs de crédit locaux et des agents non-financiers	1698	578	1668	934
Total	9587	1341	5042	4181
Transferts bancaires postaux émis	-9329	-927	-4335	-3726
Balance des transferts	258	414	707	395

BALANCE DES TRANSFERTS	N-Cal.	Poly.F	St P&M	Mayot.	Wa&F
Transferts publics	2445	2497	155	289	123,3
Engagements hors zone d'émission des étbs de crédit locaux et des agents non-financiers	341	906	41		
Total	2786	3403	196	289	123,3
Transferts bancaires et postaux émis	-2901	-3552	-159	-248	-126,6
Balance des transferts	-115	-149	37	41	-3,3

Source : IEDOM, 1989.

Une autre manière de caractériser ce type de croissance est d'en chercher le moteur principal : à savoir quel est l'élément qui apporte la plus forte contribution aux points de croissance du PIB. On peut ainsi observer que dans la plupart des DOM-TOM, le taux de croissance annuel moyen du PIB en longue période est du pour moitié à la croissance annuelle de la valeur ajoutée non marchande (Cf tableau 29).

**Tableau n°29: Contribution de la valeur ajoutée non-marchande
en points de croissance annuelle moyenne du PIB (1)**

	période	tcam PIB (%)	Contribution de la VANM
Réunion	1970-86	14,7	8
Martinique 1970-86	14,4	7,8	
Guadeloupe 1970-86	13,8	8	
Nouvelle Calédonie	1976-87	8,1	4,1
Polynésie Française	1976-86	16,7	6,3

Source : calculs d'après ASF et IEDOM, 1989; TEP, 1990; et ITSEE, Nouvelle Calédonie, Notes et Documents n°50, Août 1989.

(1) La contribution d'une grandeur aux points de croissance du PIB, pour une période donnée, se définit comme le produit de sa part dans le PIB dans l'année de base (en %) par son taux de croissance sur la période de référence. Il est ensuite possible de calculer les taux de croissance annuels moyens (tcam).

Ces économies de transfert connaissent des caractéristiques qui leur sont propres. Certaines sont inévitables comme élément du mode de croissance, d'autres tiennent aux choix socio-politiques.

222. Insuffisance du taux d'épargne

La consommation est prédominante dans les DOM-TOM, très largement au détriment de l'épargne. Deux indicateurs le montrent facilement : le taux d'épargne brute des ménages (rapport de l'épargne au revenu disponible brut) et le rapport du PIB à la consommation finale (que l'on pourrait qualifier de couverture de la consommation finale par la production intérieure).

Globalement, le taux d'épargne des ménages est faible dans les DOM : en 1982, il était en moyenne de 6,9 %. Mais cette faiblesse est surtout marquée dans les DOM d'Amérique, notamment en Martinique où il est inférieur à 2 %. Il reste modeste à la Réunion et en Polynésie française (Cf tableau 30).

La consommation finale, très soutenue dans les DOM-TOM, est régulièrement supérieure au PIB en valeur pour chaque département (Cf tableau 31) : la richesse consommée y est donc supérieure à la richesse créée (même en assimilant les salaires des administrations à une "création" de richesse, à l'instar du calcul du PIB), l'écart étant financé par les transferts publics. La "surconsommation" (relativement à la production locale) est donc un élément incontournable du mode de croissance de l'outre-mer et de sa logique de fonctionnement.

Tableau 30: Epargne et Revenu Disponible Bruts des ménages
dans les DOM-TOM 1970-82
(en milliards de Francs)

		Guad.	Guyane	Mart.	Réun.	Poly.F	Méto.
Epargne brute des ménages	1970	7	84(a)	60			
	1982	324	73(b)	127	1415	939	458 132
Revenu disp. brut des mén.	1970	1214	537(a)	1454			
	1982	7204	1314(b)	8017	11712	5787	2648471
Taux d'éparg. brute	1970	0,6	15,6(a)	4,1			
	1982	4,5	5,5(b)	1,6	12	16,2	17,3

(a) 1975 (b) 1981

Source : TER et ASF, 1989, sauf pour la Polynésie : IEDOM, 1989.

Tableau 31: Taux de couverture de la consommation finale totale (CF) et de la
consommation finale des ménages (CFm) par le PIB, 1970-86. (%) (*)

	1970		1980		1986	
	CF/PIB	CFm/PIB	CF/PIB	CFm/PIB	CF/PIB	CFm/PIB
DOM						
Guadeloupe	118	91	119	87	127	92
Guyane			141	87	120	74
Martinique	118	87	130	91	115	83
Réunion	104	71	118	84	116	85
TOM						
Nouv. Caléd.					99	86
Polynésie Fr.			110		95	54
Métropole			77	59	79,5	60

CF = Consommation finale CFm = Consommation finale des ménages

(*) Pour le détail des comptes économiques 1970-86 dans les DOM, Cf annexe statistique.

Source : ASF, 1981&1989; TEP, 1990; TER, 1989.

223. De fortes inégalités de revenus

L'économie des DOM-TOM est marquée par des fortes inégalités de revenus internes, que l'on peut appréhender, faute d'indicateur de distribution des revenus (taux de Gini ou indice de Theil) par l'étude de la dispersion des salaires (55).

Elles sont en partie liées aux inégalités de rémunération minimale entre le secteur public et le secteur privé (Cf supra). Ainsi, bien que l'emploi dans les services non-marchands ne compte que pour 30 à 38 % des effectifs totaux dans les DOM - une part déjà singulièrement élevée -, les administrations y versent entre 43 et 53 % de la masse salariale totale (Jarnac, 1987, p 57).

Ces inégalités posent problème aux entreprises privées, victimes d'effets d'éviction sur le marché de la main-d'oeuvre qualifiée. Notons enfin qu'au classement des dix premiers départements français à l'aune du montant moyen d'impôt sur la fortune payé par les contribuables soumis à cet impôt, on trouve trois DOM (Ripert, 1990, p 72).

Les mesures proposées par la Commission Ripert, qui visent notamment l'augmentation du SMIC domien et la réduction des primes de la fonction publique outre-mer, pourraient d'ailleurs conduire, si elles étaient appliquées, à la réduction de ces inégalités internes.

(55) J.L MATHIEU cite une étude de l'INSEE à la Réunion, où 50,5% des salariés, ayant une rémunération inférieure au SMIC métropolitain, percevaient en 1982, 20 % de la masse salariale totale, tandis que 6,5 % des salariés les mieux payés (recevant une rémunération supérieure au double du minimum du traitement de la fonction publique) emportaient 22 % de cette même masse salariale

- ce sont des économies de *petite taille*, dans lesquelles il est impossible de faire jouer les économies d'échelle à moins de rechercher une spécialisation à l'exportation.

- *l'insularité et l'éloignement* entraînent des coûts de production supérieurs et supplémentaires : le coût d'acheminement (par unité) des équipements et matières premières croît avec la distance et en raison inverse des quantités transportées (40) ; la lenteur des acheminements oblige les industriels à constituer des stocks (pièces de rechange...), supérieurs à la norme nationale pour éviter des arrêts de production trop longs en cas de panne, des arrêts pouvant toutefois survenir quand les compétences en matière de maintenance font défaut localement.

- *le climat et l'environnement* sont souvent ingrats : cyclones dévastateurs (41), terres cultivables en superficie réduite ou de qualité médiocre, absence de "ressources naturelles", littoral parfois pauvre en ressources marines (zone d'alevinage).

Dans un tel contexte, un développement industriel de **type autocentré** (substitution de la production locale aux importations) n'est pas envisageable dans un PPI: du fait de la petite taille du marché local et de l'éloignement, les coûts et les prix seraient excessifs. Dans le cas des DOM-TOM, à ces difficultés s'ajouteraient le prix élevé de la main d'oeuvre pour venir gonfler le coût de production.

Seule une forte protection du marché (option contraire à la politique actuelle appliquée dans les DOM-TOM) permettrait aux producteurs de survivre. L'autre possibilité (réduire les salaires donc à terme le niveau de vie) s'oppose quant à elle au principe d'égalité sociale des DOM-TOM avec la métropole.

Un développement industriel de **type extraverti** (spécialisation à l'exportation d'industries intensives en main d'oeuvre non qualifiée)(43) est exclu dans les DOM-TOM du fait de leurs coûts comparatifs de main d'oeuvre, dès lors que l'on rejette la perspective d'une réduction des rémunérations (Ripert, 1990).

Mais les DOM-TOM ne sont pas un cas isolé : Crusol indique que dans les autres PPI caribéens, la croissance des salaires fut régulièrement supérieure à celle de la productivité sur une période de 30 ans environ (1950-1980) (44), avec pour conséquence la réduction des investissements intensifs en travail et un chômage croissant, qui, même s'il y est inférieur, n'est pas sans rappeler celui des DOM-TOM. L'île Maurice, par contre, a pu mettre en place cette stratégie extravertie notamment grâce au dynamisme de sa zone franche, avec pour principal succès la quasi-disparition du chômage, mais aussi avec les limites habituelles concernant les conditions de travail, dont ont bien conscience leurs voisins réunionnais!

(40) Les ruptures de charge pour des petites quantités sont très coûteuses.

(41) L'exemple du cyclone Hugo dans la Caraïbe en 1989 et ses effets socio-économiques dévastateurs (habitat, plantations..) pour nos DOM est dans toutes les mémoires.

(43) Une telle option habituellement prônée par les libéraux fut notamment réclamée pour les îles Caraïbes dès 1939 par A. Lewis dans son livre "Labour in the West Indies"- Cf Clive Y. Thomas, the Poor and Powerless- Economic Policy and Change in the Caribbean, New-York, Monthly Review Press, 1988,396 p.

(44) Dans "Problèmes spécifiques du développement des économies insulaires de la Caraïbe" in Crusol et al,1988. Crusol explique cette croissance par l'existence de fortes revendications sur le marché du travail, selon le mécanisme suivant : des secteurs où la productivité du travail connaît une hausse rapide distribuent de meilleures rémunérations, celles-ci sont ensuite réclamées dans d'autres secteurs où la productivité du travail est moins élevée. Ces pressions sont d'autant plus fortes que le modèle de consommation occidental s'étend et les prix des produits, souvent importés, augmentent vite.

CONCLUSION

Les DOM-TOM bénéficient d'un niveau de vie financé en partie par des transferts financiers en provenance de la métropole. L'économie "de transferts" permet ainsi de faire coexister la structure productive déséquilibrée des DOM-TOM avec les deux objectifs d'égalité sociale avec la métropole et d'ouverture des marchés des DOM-TOM aux produits de la métropole.

Dans le même temps, le Ministre des DOM-TOM avance, dans sa lettre de mission à M. RIPERT (Ripert, 1990, p 139), qu'"opposer égalité sociale et développement économique comme si l'un excluait l'autre ne correspond pas, à l'évidence, à une réalité plus complexe"(56).

Nous avons relevé plusieurs éléments caractéristiques du contexte économique des DOM et des TOM et de son évolution:

- un revenu/ habitant inférieur au revenu en métropole mais supérieur à celui de tous les pays de leur zone géographique et de certaines régions de la C.E.E. Les DOM-TOM sont des marchés-cible des pays en voie de développement voisins.

- une structure productive déséquilibrée illustrée par
 - * la croissance du secteur tertiaire (administration et services non marchands principalement) en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois,
 - * la réduction du secteur primaire (agriculture et pêche), déjà secteur minoritaire dans tous les DOM et les TOM selon les mêmes critères macro-économiques,
 - * la réduction du secteur secondaire excepté à la Réunion et en Polynésie Française.

- un niveau d'emploi faible pour une main d'oeuvre peu formée avec une accentuation de ces tendances.

- des inégalités salariales fortes.

- des relations économiques faibles des DOM-TOM avec les pays de leur zone géographique et polarisées par la métropole.

Les diverses stratégies théoriques de développement économique autonome, envisageables pour des petites économies insulaires, s'avèrent inapplicables aux DOM-TOM. Toute tentative est rendue difficile voire vaine par la conjonction du primat de l'égalité sociale et de l'ouverture des marchés locaux, qu'implique l'appartenance à la communauté française.

La mise en place du marché unique européen semble devoir renforcer cette ouverture, tandis que dans le même temps certains protocoles commerciaux très favorables aux DOM pourraient prendre fin. Dans ces conditions, la politique communautaire semble peu propice à un changement du type de croissance dans les DOM.

(56) Les deux éléments constitueront d'ailleurs le titre du rapport qui lui sera remis et publié en 1990.

Quant aux transferts publics en provenance de la métropole, il nous faut noter que les DOM-TOM offrent deux formes de contrepartie, qui illustrent l'importance du "maritime".

- D'un point de vue géopolitique les DOM-TOM constituent un réseau de points d'appui pour la présence française dans trois zones importantes : le Pacifique Sud, les Caraïbes et l'Océan Indien.

* Les DOM-TOM forment une chaîne de relais de télécommunications, de radars et d'écoute satellite (...) déterminante du fait de l'interaction croissante entre la mer et l'espace" (57).

* l'outre-mer permet à la France de posséder la 3ème plus grande zone économique exclusive (ZEE), alors que sans ces îles elle n'occuperait que le 45ème rang. Ce contrôle de la ZEE permet de préserver les droits nationaux à l'exploitation des ressources halieutiques et minérales (57).

- La contrepartie économique aux transferts dont bénéficient les DOM-TOM est réelle car l'outre-mer contribue à la régulation du commerce extérieur de la France. Pour la comptabilité nationale, les DOM-TOM sont inclus dans le poste "extérieur" et le commerce de la métropole avec les DOM-TOM est assimilé par convention au commerce international. Il en découle deux conséquences importantes:

* L'excédent du commerce extérieur de la métropole avec les DOM-TOM réduit d'autant le déficit général du commerce extérieur français.

Ainsi en 1985, la France exportait pour 7,5 milliards de francs vers les DOM, soit un montant équivalent au déficit commercial réalisé avec la Grande Bretagne ou supérieur à celui réalisé avec les Etats-Unis (4,4 milliards en 1986) (58)

* Toute augmentation des exportations des DOM-TOM est sans effet positif sur la balance commerciale française (59). L'effet est négatif dans le cas du développement du commerce extérieur vers la métropole, il est nul dans le cas d'exportations vers les autres pays.

Peu d'éléments paraissent donc susceptibles de remettre en cause la politique de transferts et d'infléchir notablement la position de la France envers les DOM-TOM qui consiste à payer le prix pour y maintenir la stabilité socio-politique. Le redressement des déséquilibres économiques n'a rien d'impérieux dans les DOM-TOM, avec toutefois une nuance concernant le chômage (60).

Le double objectif production locale et emploi a eu comme conséquence des plans de développement conçus pour les DOM-TOM qui mettent systématiquement l'accent sur la production primaire pour laquelle les DOM-TOM ne bénéficient pas d'avantages de compétitivité sur leurs concurrents, en raison de coûts de main d'oeuvre et de structure supérieurs (Cf supra).

(57) Cf "La politique internationale de la France et les moyens navals et maritimes" dans une publication IFREMER-ENA "La mer: Hommes-Richesses-Enjeux", 1989, Chap 12.

(58) Cf. M. Louis "production ou reproduction : le cas actuel du tertiaire martiniquais" in Fortier (Chap. XXV), 1989.

(59) cf J. Weber "le déficit commercial des produits de la mer : quels enjeux ?", Equinoxe n°12, dec-jan 1987.

(60) Socialement gênant pour l'image de la France et politiquement dangereux, indépendamment du fait qu'il soit souvent ressenti comme un échec social par ses victimes.

En revanche, les transferts de la métropole ont créé un contexte technologique sans équivalent dans le contexte régional où sont insérés les DOM-TOM. L'économie de transferts qui produit des désavantages comparatifs, par l'alignement des salaires sur la métropole, peut permettre des avantages comparatifs à condition de tirer pleinement parti du contexte technologique ainsi généré.

Les conditions en sont:

- l'insertion dans les réseaux d'échanges régionaux;
- l'instauration d'une coopération économique entre les pays des zones géographiques des DOM-TOM.

La contradiction égalité sociale-développement n'est incontournable que tant qu'on pense le développement comme la création de l'intégralité de toutes les filières économiques dans le seul cadre des DOM-TOM. Ce qui reviendrait, mutatis mutandis, à vouloir en métropole autant d'économies "nationales" qu'il y a de départements ...

Des DOM-TOM, régionalement insérés sur la base d'une Division Internationale du Travail en utilisant leur avantage technologique pour compenser leur désavantage en coût de main d'oeuvre pourraient devenir des éléments de structuration de ces ensembles régionaux à la fois:

- par leur contrôle des phases plus techniques des processus de production
- par leur importance en terme de formation au niveau régional.

Les priorités liées sont de deux ordres:

- la formation de la main d'oeuvre locale au niveau requis par le contexte technologique
- le développement d'accords régionaux entre les DOM-TOM et leur environnement régional (prôné par Mme Cresson alors Ministre du Commerce Extérieur, lors d'une visite en Martinique).

Cependant, le passage à l'échelle régionale ne change guère la nature de certaines contraintes au développement d'activités économiques dans les DOM-TOM. La population cumulée des différents pays ou territoires reste limitée (5 millions d'habitants pour le CARICOM par exemple) et est une population à revenu et pouvoir d'achat modestes. Le marché est étroit, tant qu'on ignore les possibilités d'insertion sur les marchés de la CEE ou le marché américain qu'offrent des organisations régionales comme le CARICOM, auquel la France n'a jamais adhéré ...

On retrouve par ailleurs les obstacles classiques à l'intégration économique des pays en développement : ceux-ci sont globalement plus concurrents que complémentaires et l'existence d'écart des niveaux de développement entre régions entraîne des négociations politiques longues et parfois vaines. Mais cette concurrence pourra être réduite par la Division Internationale du Travail et la répartition des phases du processus de production entre pays.

Le littoral des DOM-TOM et ses activités économiques pêche, aquaculture, et tourisme illustrent les constats suivants:

- La taille des secteurs productifs, leur régression au cours des 10 dernières années et leur faible insertion dans les échanges régionaux font que ces secteurs économiques n'ont pas de réalité hors du contexte DOM-TOM. Ceci est le cas dans le secteur économique primaire, en pêche comme en agriculture.
- Le développement d'activités nécessitant la mise en place d'une filière économique dans son intégralité (c'est à dire avec les activités en amont et en aval nécessaires à son fonctionnement) reste problématique dans le contexte d'un seul DOM ou TOM où se cumulent souvent des désavantages comparatifs aux différents niveaux de la filière. Ceci est le cas pour la pêche, l'aquaculture comme pour le tourisme.

- Le terme de coopération régionale recouvre des formes différentes selon les secteurs économiques et leur stade de développement. Il importe donc de bien situer, selon les secteurs d'activité, les atouts dont peuvent disposer les DOM-TOM face aux enjeux - intérieurs et extérieurs- qu'une telle orientation implique.

Un tel repérage paraît donc une étape de recherche nécessaire pour disposer d'éléments de choix pour une programmation scientifique ultérieure et favoriser une meilleure adéquation des actions et capacités de recherche.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE ⁶⁷;

Economie générale des DOM-TOM

- * - Celimene (F.), Vellas (F.), *"La Caraïbe et la Martinique, Faits et Décisions économiques"*, Paris, Economica, 1990.
- * - Chane-Ture (R.), "Le développement des DOM", *Regards sur l'actualité*, n°132, Juin 1987, 25:42.
- * - de Miras (C.), "L'économie martiniquaise : croissance ou excroissance ?", *Tiers-Monde*, tome 29 n°114, Avril-Juin 1988.
- Fortier (ss dir.), *"Question sur l'administration des DOM. Décentraliser Outre-Mer?"*, Economica et Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1989, 550 p.
- * - Jarnac (rapporteur), *"La situation économique et les conditions du développement des départements d'outre-mer"*, rapport au Conseil Economique et Social, Journal Officiel de la République Française, novembre 1987.
- * - IEDOM, *Rapport d'activité*, 1989.
- Louis (M.), "Production ou reproduction : le cas actuel du tertiaire martiniquais", in Fortier (ss dir), *"Question sur l'administration des DOM. Décentraliser Outre-Mer ?"*, Economica et Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1989, Chapitre 15.
- Mathieu (J.L.), *"Les DOM-TOM"*, Paris, Puf, 1988, 269 p.
- * - Petitjean Roget (B.), "Pour comprendre la situation économique des Antilles", *Les Temps Modernes*, n°441-442, Avril-Mai 1983.
- * - Petitjean Roget (B.), *"Pour une stratégie de développement industriel des DOM dans le cadre d'une coopération accrue avec leurs voisins de la Caraïbe"*, note ronéotypée, septembre 1985.
- * - Ripert (rapporteur), *"L'égalité sociale et le développement économique dans les DOM"*, rapport au Ministre des DOM-TOM, porte-parole du gouvernement, Paris, La Documentation Française, 1990, 159 p.

A propos du chômage et du sous-emploi dans les DOM

- * - Domenach (H.), Guengant (J.P.), "Chômage et sous-emploi dans les DOM", *Economie et Statistique*, n°137, Octobre 1981.

A propos de l'octroi de mer

- Clémente (C.), "Défendre les droits particuliers ? Réflexions sur une arme économique contestée : l'octroi de mer" in Fortier (ss dir), *"Question sur l'administration des DOM. Décentraliser Outre-Mer?"*, Economica et Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1989

(67) Le symbole * indique que l'article (ou l'ouvrage) est disponible au Service d'Economie Maritime

Les DOM-TOM, la CEE et les pays ACP

* - Crusol (J.), "Bilan et perspectives de l'intégration des DOM à la CEE 1957-1992", in Fortier (ss dir), "Question sur l'administration des DOM. Décentraliser Outre-Mer?", Economica et Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1989, 550p.

- Raïga (rapporteur), "Bilan de la politique européenne de coopération avec les pays ACP et ses perspectives d'avenir", rapport au conseil économique et social, 1985.

* - "La coopération CEE/ACP et les DOM-TOM", *Problèmes économiques*, n°1967 du 26 Mars 1986, extraits de Raïga, opus cit.

Economies de la Caraïbe

* - Crusol(J.), "Problèmes spécifiques du développement des économies insulaires de la Caraïbe", in Crusol (J.), Hein (P.), Vellas (F.) (ss dir.), "L'enjeu des petites économies insulaires", Paris, Economica, 1988, 293 p.

* - de Gouttes (B.), "Rapport sur la coopération régionale à partir des départements français d'Amérique", Paris, une co-édition Ministère des affaires étrangères et Ministère de la coopération, 1990.

- Thomas (C.Y.), "The Poor and Powerless. Economic Policy and Change in the Caribbean", New York, Monthly Review Press, 1988, 396 p.

* - Celimene (F.), Vellas (F.), "La Caraïbe et la Martinique, Faits et Décisions économiques", Paris, Economica, 1990.

Histoire économique et économie de l'île de la Réunion

* - "La Réunion dans l'Océan Indien", Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes, Paris, Publication CHEAM, 1986.

Economie et stratégies de développement des petits pays insulaires

* - Crusol (J.), Hein (P.), Vellas (F.) (ss dir.), "L'enjeu des petites économies insulaires", Paris, Economica, 1988, 293p.

* - Dommen (E.), Lebalé (W.), "Caractéristiques des exportations de services des pays insulaires", in Crusol (J.), Hein (P.), Vellas (F.) (ss dir.), "L'enjeu des petites économies insulaires", Paris, Economica, 1988, 293 p.

* - Hein (P.), "Problems of Small Island Economies", in Crusol (J.), Hein (P.), Vellas (F.) (ss dir.), "L'enjeu des petites économies insulaires", Paris, Economica, 1988, 293 p.

Importance géostratégique des DOM-TOM

* - ENA-IFREMER, "La politique internationale de la France et les moyens navals et maritimes", in ENA-IFREMER, "La mer : Hommes - Richesses - Enjeux", édition IFREMER, 1988, Chapitre 12.

DRV/SEM

Jean - Michel SALMON
Martine ANTONA

Juin 1991

**LE DEVELOPPEMENT
SOCIO-ECONOMIQUE
DANS LES DOM-TOM:
ETAT DES LIEUX**

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe n°1:

Population et PIB/ habitant par pays dans les zones géographique des DOM-TOM (1986)

Tableau 1: population et PIB/habitant par pays dans zone géographique des DOM-TOM, 1986.

Tableau 2: PIB par région en France.

Tableau 3: Niveaux de PIB/habitant des DOM par rapport aux autres régions communautaires, 1983 (en Écus aux prix et taux de change courants)

Annexe n°2:

Evolution économique dans les DOM-TOM et en métropole (1974-1986)

Tableau 1: Synthèse

Tableau 2: Équilibre ressources-emplois dans les DOM-TOM

Annexe n°3:

Taux d'équipement des résidences principales dans les DOM-TOM et en métropole, 1972-82.

Annexe n°4:

Nombre de fonctionnaires dans les DOM-TOM, en Ile de France et en métropole (hors prestations sociales) au 31/12/85.

Annexe n°5:

Démographie: Espérance de vie et mortalité infantile par pays dans les zones géographiques des DOM-TOM

Annexe n°6:

Commerce extérieur des DOM-TOM: Balances commerciales, produits partenaires

Tableau 1: Balance commerciale en % du PIB dans les DOM-TOM et en métropole, 1986(a).

Tableau 2: Balance commerciale et taux de couverture dans quelques pays insulaires, en Millions USD

Tableau 3: Principaux produits exportés par les DOM-TOM, 1984-88.

Tableau 4: Principaux partenaires commerciaux des DOM-TOM

Annexe n°7:

Modalité de calcul du traitement de la fonction publique dans les DOM-TOM (sur une base annuelle).

Annexe n°8:

Liste des secteurs alignés sur les salaires de la fonction publique.

Annexe n°9:

Salaires industriels dans les PVD en 1987

Annexe n°10:

Rappel sur les stratégies de développement industriel.

Annexe n°11:

Aides communautaires au profit des DOM-TOM

Annexe 1: Statistiques de PIB dans les DOM-TOM, dans les pays de leur zone géographique, en métropole et dans quelques régions de la CEE;

Tableau 1: population et PIB/habitant par pays dans zone géographique des DOM-TOM, 1986.

Pays	population (en milliers et milieu d'année)	PIB/habitant US dollars
France métropolitaine	54 400	13 312
Caraïbe		
Guyane	85,6	5 119
Guadeloupe	334,8	4 558
Martinique	332,5	6012
Haïti	6 100	352
Guyana	990	410
République Dominicaine	6 600	800
Jamaïque	2 400	1 012
Dominique	78	1 290
Antigua & Barbuda	82	2 390
Trinidad et Tobago	1 200	4 025
Barbade	256	5 150
Porto Rico (1987)	3 300	5 190
Antilles Néerlandaises (1983)	260 (1984)	5660 (a)
Iles Vierges (US)	102	8 800 (*, a)
Bahamas	230	10 520
Bermudes	56	15 810 (a)
Océan Indien		
Réunion	555,3	4 698
Madagascar	10 600	252
Comores	487	340
Maldives	176	432 (a)
Maurice	1 000	1 160
Seychelles	74	2430 (1983)
Océan Pacifique		
Polynésie Française	178,5	11 875
Nouvelle Calédonie	145,4	5 667
Vanuatu	128	683 (1982)
Iles Cook (1984)	19	1158 (1982)
Fiji (1984)	679	1840 (a)
Petites pays insulaires en développement (b)	4 228	
Pays en développement		878

(*) estimation (a) PNB/habitant (b) dont la population est inférieure ou égale au million d'habitants.

Source : compilation à partir des sources suivantes : TER & IEDOM, 1989; TEP, 1990, ASF, 1989; Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1988; CNUCED in Hein, 1988; Etat du Monde édition 1989-90.

Tableau 2: PIB par région en France.

Régions	PIB/habitant (1984, mF)
Ile de France	114
Haute Normandie	85
Alsace	82
METROPOLE	78
Rhone-Alpes et Provence Côte d'Azur	77
Aquitaine et Champagne-Ardennes	74
Centre	71
Franche- Comté et Lorraine	70
Picardie	69
Bourgogne	68
Pays de la Loire	67
Nord-Pas de Calais	66
Basse Normandie	65
Midi-Pyrénées et Bretagne	64
Poitou Charentes et Auvergne	61
Languedoc Roussillon	60
Limousin	59
Corse	54
MARTINIQUE	33
GUYANE	28
GUADELOUPE	28
REUNION	27

Source : TER Guyane, 1989.

Tableau 3: Niveaux de PIB/habitant des DOM par rapport aux autres régions communautaires, 1983 (en Ecus aux prix et taux de change courants)

Régions	Ecus	Indice
Groningen (RFA)	22 587	259
Hambourg (RFA)	19 956	229
Breme (RFA)	15 620	179
Ile de France	15 510	178
Darmstadt (RFA)	15 352	176
Europe des douze	8 729	100
Sicile (Italie)	4 988	57
Asturies (Espagne)	4 687	54
ESPAGNE	4 568	52
<u>Martinique</u>	<u>4 505</u>	<u>52</u>
Calabre (Italie)	4 447	51
Murcie (Espagne)	4 200	48
Canaries (Espagne)	4 008	46
Galicie (Espagne)	3 973	46
GRECE	3 968	45
Macedoine (Grèce)	3 923	45
<u>Réunion</u>	<u>3 864</u>	<u>44</u>
Thessalie (Grèce)	3 835	44
<u>Guadeloupe</u>	<u>3 806</u>	<u>44</u>
Andalousie (Espagne)	3 538	41
Ceuta et Melila (Espagne)	3 376	39
Lisbonne et vallée du Tage (Portugal)	3 139	36
Estremadure (Espagne)	2 768	32
PORTUGAL	2 387	27
Algarve (Portugal)	2 131	24

Source : Office statistique des Communautés Européennes)

**Annexe 2: Evolution économique dans les DOM-TOM et en métropole
(1974-1986);**

Tableau 1: Synthèse

	1974-86				1977-86		
	Métropole	Guadeloupe	Martinique	Réunion	Guyane	POLYNESIE	
taux de croissance annuel moyen (%) N.Calédonie							
I/ PIB	12	13	15	14	16,4	17,4	9
II/ population	0,45	0,18	0,1	1,3	3,7	2,6	1,8
I/II PIB/h	11,5	12,8	14,9	12,5	12,2	14,4	6,6
Indice des prix à la consommation des ménages 1986 (base 100=1980) (base 100=1974) (base 100=1977)	163,7	333	332	284,5	233	180	287
tcam prix (%) (même période que l'indice)	8,6	10,5	10,5	9,1	9,1	10,3	9,5
tcam PIB/h (%, en volume)	2,7(*)	2,1	4	3,1	2,1	3,7(*)	-3,1
	Métropole	Guadeloupe	Martinique	Réunion	Guyane	Polynésie F.	N.Calédonie
PIB/h (Francs) 1970	15413	4147	4917	4525	(1975) 9967	(1977) 25209	(1977) 30263
1986	91211	31568	41674	32500	36055	84132	52068
DTOM/Métropole 1970	100	26,2	(1975) 31,9	(1977) 29,4	36,2	71,1	85,4
1986	100	34,6	45,7	35,6	39,5	92,3	57,1

Sources : pour les DOM et la métropole et toutes les populations : ASF, 1985 & 89, et rétrospective 1948-88.

pour le PIB NC : ITSEE, Notes et documents n°50, Août 1989.

pour le PIB PF : TEP, IISTAT, 1990.

(*) en faisant l'hypothèse d'une projection dans le passé de la tendance des prix dans leur évolution annuelle moyenne.

Tableau 2: Equilibre ressources-emplois dans les DOM-TOM (1970-86)

Ressources-emplois des biens et services Guadeloupe et Martinique

	Unité : Millier de francs																
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
GUADELOUPE																	
RESSOURCES																	
Produit intérieur brut.....	1.329.978	1.545.699	1.725.312	2.051.510	2.458.777	2.025.775	3.231.274	3.730.500	4.571.025	5.214.595	5.602.237	6.471.513	7.541.189	8.472.800	9.049.100	9.650.300	10.549.400
Importations de biens et services.....	717.699	702.999	758.270	900.711	1.120.165	1.335.103	1.537.756	1.869.761	1.937.701	2.570.941	3.104.067	3.572.266	4.173.170	5.091.600	5.290.400	5.813.600	5.872.700
Total.....	3.047.677	3.248.698	3.483.582	3.952.221	4.578.942	4.160.878	4.809.030	5.600.261	6.508.726	7.785.536	8.706.304	10.043.779	11.714.359	13.574.400	14.338.500	15.462.900	16.442.300
EMPLOIS																	
Consommation finale.....	1.564.023	1.726.751	1.929.575	2.282.819	2.743.322	3.263.166	3.790.884	4.447.528	5.106.056	6.152.670	6.958.352	8.103.418	9.448.666	10.811.000	11.774.500	12.857.200	13.374.700
dont : Ménages.....	1.306.957	1.394.450	1.430.373	1.702.059	2.048.234	2.450.981	2.823.979	3.228.500	3.708.940	4.544.576	5.090.634	5.930.549	6.880.577	7.852.200	8.553.300	9.339.000	9.889.300
Administrations publiques.....	385.240	429.670	493.336	576.113	690.251	801.203	957.100	1.155.082	1.281.668	1.594.116	1.856.631	2.150.281	2.516.160	2.920.200	3.187.600	3.413.600	3.659.500
Administrations privées.....	1.826	2.631	3.666	4.677	5.017	7.922	7.815	13.150	15.447	18.818	21.047	22.587	29.869	34.000	31.600	45.200	49.500
Formation brute de capital fixe.....	264.233	281.169	348.028	390.542	422.419	543.833	520.648	674.529	890.028	1.046.001	1.465.078	1.418.000	1.878.841	1.915.000	1.847.600	2.171.800	2.237.100
dont : Ménages (hors entreprises individuelles), Sociétés, quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles.....	46.722	43.240	74.753	69.396	98.387	106.618	76.572	64.010	117.201	126.815	201.845	219.824	351.653	214.200	174.400	189.700	238.800
Administrations publiques.....	102.737	126.021	158.329	163.432	203.320	270.609	301.722	340.752	417.637	481.816	804.438	539.433	792.218	593.000	653.000	728.000	818.000
Administrations privées.....	110.605	110.548	134.343	155.570	132.623	167.679	131.785	260.370	323.374	421.259	437.282	456.761	557.588	1.700.700	1.772.100	1.981.800	2.151.800
Institutions de crédit et entreprises d'assurance.....	4.169	1.360	9.299	2.116	2.111	3.537	8.537	8.797	20.477	33.958	19.634	35.091	41.291	222.100	133.900	292.100	140.900
Variations de stocks.....	10.424	8.260	3.120	1.140	28.474	- 5.927	26.101	73.272	13.033	63.319	82.807	- 30.946	- 4.810	232.100	133.900	292.100	140.900
Exportation de biens et services.....	208.997	232.418	202.351	287.968	282.227	359.806	439.419	404.322	508.593	517.938	458.057	558.938	654.722	580.200	761.400	726.800	811.100
Total.....	3.047.677	3.248.698	3.483.582	3.952.221	4.578.942	4.160.878	4.809.030	5.600.261	6.508.726	7.785.536	8.706.304	10.043.779	11.714.359	13.574.400	14.338.500	15.462.900	16.442.300
MARTINIQUE																	
RESSOURCES																	
Produit intérieur brut.....	1.600.463	1.825.634	2.073.727	2.389.866	2.608.581	3.357.470	3.737.746	4.206.402	4.970.037	5.518.024	6.101.594	7.244.990	8.074.174	10.114.900	11.018.700	12.576.900	13.845.500
Importations de biens et services.....	817.238	870.041	882.349	1.096.537	1.420.323	1.472.878	1.987.659	2.032.308	2.268.867	2.868.810	3.634.398	4.203.243	4.906.417	5.721.900	6.650.900	8.128.700	8.143.200
Total.....	3.418.201	3.695.675	3.956.076	3.486.403	4.028.917	4.830.348	5.725.405	6.468.400	7.238.904	8.406.834	9.736.192	11.472.323	13.770.591	16.837.200	17.070.600	18.705.600	19.988.700
EMPLOIS																	
Consommation finale.....	1.884.922	2.028.095	2.310.874	2.697.425	3.145.724	3.633.012	4.491.942	5.110.862	6.000.152	6.811.703	7.778.212	9.117.404	11.079.167	12.673.800	13.726.800	15.161.600	15.933.100
dont : Ménages.....	1.393.757	1.474.439	1.689.871	1.958.611	2.259.016	2.708.646	3.191.002	3.491.254	4.185.012	4.902.139	5.478.204	6.502.877	7.900.985	9.003.500	9.890.500	10.905.600	11.514.000
Administrations publiques.....	481.588	551.613	619.056	736.615	882.049	1.140.553	1.287.034	1.491.749	1.668.903	1.915.251	2.208.468	2.567.922	3.063.820	3.534.800	3.894.100	4.313.600	4.460.300
Administrations privées.....	1.182	1.824	1.847	2.199	4.648	5.793	9.287	15.359	25.577	28.933	32.127	28.626	33.112	30.000	40.800	43.200	44.300
Formation brute de capital fixe.....	376.676	467.316	426.674	490.851	476.833	612.981	593.702	615.578	764.732	1.011.780	1.274.680	1.368.059	1.645.624	2.028.900	2.039.700	2.107.800	2.594.400
dont : Ménages (hors entreprises individuelles), Sociétés, quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles.....	64.641	60.349	81.945	68.059	83.604	89.120	100.289	81.480	120.019	109.405	102.743	146.928	158.325	194.600	188.800	241.700	310.000
Administrations publiques.....	140.363	223.033	168.869	239.585	197.581	269.924	321.918	368.743	410.619	410.075	650.375	756.756	829.272	933.000	933.000	1.056.000	1.151.000
Administrations privées.....	184.939	171.012	187.164	174.222	191.632	244.365	267.327	320.540	425.819	441.612	439.282	442.518	543.968	3.244	1.845.300	1.850.300	2.281.600
Institutions de crédit et entreprises d'assurance.....	4.733	12.932	8.856	9.046	4.516	6.662	8.894	6.816	11.816	22.829	15.632	19.412	45.217	28.300	41.600	62.700	107.200
Variations de stocks.....	- 10.247	11.312	- 40.006	33.718	59.257	- 44.423	43.717	44.817	34.828	18.402	92.278	13.608	- 28.300	- 81.600	- 61.600	- 62.700	- 107.200
Exportation de biens et services.....	166.879	188.902	238.534	244.209	347.102	407.969	594.042	600.343	684.122	587.065	828.833	894.662	892.792	1.251.800	1.256.700	1.688.900	1.502.100
Total.....	3.418.201	3.695.675	3.956.076	3.486.403	4.028.917	4.830.348	5.725.405	6.468.400	7.238.904	8.406.834	9.736.192	11.472.323	13.770.591	16.837.200	17.070.600	18.705.600	19.988.700

Source : I.N.S.E.E.

Ressources-emplois des biens et services en Réunion (1970-86) et en Guyane (1977-86)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
REUNION																	
RESSOURCES																	
Produit intérieur brut.....	2 673 414	2 331 095	2 719 105	3 028 980	3 791 010	4 539 886	5 198 671										
Importations de biens et services.....	902 813	964 995	1 012 769	1 285 050	1 612 093	1 780 787	2 179 965	5 983 647	6 597 474	7 472 218	8 448 555	10 231 175	12 286 437	13 674 682	14 691 565	18 232 625	18 050 000
Total.....	1 916 327	3 276 090	3 731 874	4 314 033	5 403 103	6 320 673	7 378 636	8 384 989	9 287 818	10 814 794	12 419 757	14 483 785	17 213 159	20 331 136	21 728 117	23 958 202	25 930 000
EMPLOIS																	
Consommation finale.....	2 094 315	2 446 822	2 793 388	3 387 943	4 122 471	4 942 520	5 801 913	6 839 485	7 422 692	8 419 822	9 988 445	11 621 471	14 354 949	16 285 283	17 764 880	19 484 230	21 046 000
dont : Ménages.....	1 428 459	1 670 199	1 854 759	2 216 047	2 812 170	3 326 329	4 126 386	4 655 083	5 112 074	6 123 271	7 110 330	8 291 253	10 394 520	11 783 673	12 813 530	14 691 565	16 050 000
Administrations publiques.....	657 717	767 054	924 217	1 035 795	1 276 533	1 574 705	1 780 600	2 016 508	2 187 207	2 504 375	2 931 202	3 414 610	4 078 862	4 596 444	5 046 552	5 821 527	7 961 000
Administrations privées.....	8 093	8 579	4 901	8 301	12 758	13 436	14 927	16 508	14 389	30 857	30 657	42 371	43 804	24 610	14 864	24 610	...
Formation brute de capital fixe.....	372 305	388 578	501 215	644 729	845 620	959 127	991 276	1 079 858	1 269 719	1 431 928	1 744 918	1 939 051	2 194 144	2 373 728	2 093 068	3 201 595	3 806 000
dont : Ménages (hors entreprises individuelles).....	133 440	140 245	149 469	186 161	189 610	190 671	191 380	186 133	208 435	238 505	303 441	433 319	658 854	742 351
Sociétés, quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles.....	354 977	348 080	351 746	458 568	656 010	758 456	799 896	893 725	1 061 284	1 193 423	1 441 476	1 505 732	1 535 290	1 631 377	1 350 717	2 500 000	...
Administrations publiques.....	185 378	201 245	201 245	220 320	235 272	253 217	251 149	411 117	411 117	411 117	411 117	411 117	411 117	411 117	411 117	411 117	411 117
Administrations privées.....
Institutions de crédit et entreprises d'assurances.....	1 510	2 012	16 692	7 709	886	1 345	9 131	10 372	24 461	30 995	33 524	37 902	70 068	30 646
Variations de stocks.....	- 32 480	19 847	81 882	14 528	67 279	140 547	35 169	44 925	102 807	128 174	120 458	202 014	75 630	87 640	24 657	122 297	125 000
Exportations de biens et services.....	282 087	241 822	254 479	366 833	326 782	288 459	450 278	560 734	520 850	594 824	555 959	783 249	787 438	881 505	655 512	1 087 084	945 000
Total.....	1 916 327	3 276 090	3 731 874	4 314 033	5 403 103	6 320 673	7 378 636	8 384 989	9 287 818	10 814 794	12 419 757	14 483 785	17 213 159	20 331 136	21 728 117	23 958 202	25 930 000

	1977	1978	1978	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
GUYANE										
RESSOURCES										
Produit intérieur brut.....	775 146	904 256	1 000 910	1 218 659	1 386 128	1 640 400	1 912 200	2 232 600	2 595 400	3 035 000
Importations de biens et services.....	716 804	821 828	962 449	1 092 406	1 301 950	1 622 100	2 160 800	2 185 500	2 317 900	2 089 200
Total.....	1 491 949	1 726 084	1 963 359	2 311 075	2 748 078	3 262 500	4 073 000	4 417 900	4 913 300	5 124 200
EMPLOIS										
Consommation finale.....	1 110 611	1 264 207	1 456 654	1 711 366	2 012 270	2 300 700	2 807 900	3 127 900	3 417 900	3 682 000
dont : Ménages.....	677 530	754 005	890 157	1 061 491	1 241 420
Administrations publiques.....	450 367	497 964	564 880	647 674	766 704
Administrations privées.....	2 814	2 218	3 004	2 221	2 492
Formation brute de capital fixe.....	329 122	418 722	398 743	462 844	527 638	684 200	926 600	982 100	1 182 400	1 211 000
dont : Ménages (hors entreprises individuelles).....	25 157	31 291	38 551	64 524	80 793
Sociétés, quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles.....	303 965	387 431	360 192	418 320	416 745
Administrations publiques.....
Administrations privées.....
Institutions de crédit et entreprises d'assurances.....
Variations de stocks.....	16 719	23 212	29 445	14 702	18 722	16 000	44 500	19 700	12 400	4 300
Exportations de biens et services.....	35 597	29 883	69 117	102 193	192 542	211 600	294 000	327 000	316 500	258 600
Total.....	1 491 949	1 726 084	1 963 359	2 311 075	2 748 078	3 262 500	4 073 000	4 417 900	4 913 300	5 124 200

Unité : Millier de francs

Annexe 3: Taux d'équipement des résidences principales dans les DOM-TOM et en métropole, 1972-82;

	Métropole			Guadeloupe		Martinique	
	1962	1975	1982	1974	1982	1974	1982
eau courante	78,4	97,2	99,2	33,2	69,5	43,6	78,6
WC intérieur	40,5	73,8	85,0	36,4	57,7	40,3	63,3
électricité	96,5	-	-	57,1	80,6	48,7	73,2
téléphone	nd	26,6	74,4	52,3 (84/85)		55,6 (84/85)	

	Guyane		Réunion		Poly.Fr.		Nouv.Cal.	
	1974	1982	1974	1982	1977	1983	1976	1983
eau courante	51,0	68,8	34,1	70,6	9,7	85,3	72,3	75,7
WC intérieur	51,7	61,2	34,0	50,7	66,5	75,4	65,8	68,3
électricité	76,5	83,3	49,0	82,1	74,7	87,5	73,3	80,4
téléphone	65,2(84/85)		61,5(84/85)		-		-	

Sources : ASF, 1989, INSEE in Ripert 1989,p.75 et Jarnac, p.119.

	Mayotte		Wallis et Futuna		St Pierre et Miquelon
	1978	1985	1976	1983	1982
Eau courante	7,6	21,4	5,8	40,1	99,8
WC intérieur	3,9	4,4	4,7	9,2	99,7
Electricité	3,5	11,3	20,7	39,7	100
Téléphone	-	-	-	-	-

Sources : ASF, 1989, INSEE in Ripert 1989 p.75 et Jarnac p.119.

**Annexe 4: nombre de fonctionnaires dans les DOM-TOM
en Ile de France et en métropole
(hors prestations sociales) au 31/12/85;.**

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Polynésie F (1988)	N.Calédonie (1989)
Agents de l'Etat	13 208	13 810	3 709	17 495	7 637	
Agents des établissements publics autonomes et des étbs privés	1 212	994	734	1 119		
Agents des collectivités locales	10 926	10 834	3 192	20 634	14 732	
TOTAL fonctionnaires.	25 346	25 638	7 635	39 248	22 369	17 720(*)
Nbre fonctionnaires pour cent habitants	7,6	7,8	9	7,1	11,8	10,8(*)
	Paris		Ile de France		Métropole	
Agents de l'Etat	219 000(a)		508 000(a)		2 128 814	
Agents des établissements publics autonomes et des étbs privés	6 800(b)		35 900(b)		294 121	
Agents des collectivités locales	63 700(b)		239 800(b)		1 126 916	
TOTAL fonctionnaires	289 500		784 000		3 549 007	
Nbre fonctionnaires pour cent habitants	14,1(c)		7,6(c)		6,4	

Sources : Pour les DOM et la Métropole : INSEE, in Jarnac, 1987. Pour les TOM, IEDOM, 1989. Pour Paris et l'Ile de France : INSEE, tab. de l'économie de l'Ile de France, 1990.

(*) : il s'agit des emplois dans les services non-marchands, donc comprenant en sus des fonctionnaires, les gens de ménage.

(a) au 31/12/1988

(b) au 31/12/1987

(c) sur la base de la population au 1/1/1988.

**Annexe 5: Espérance de vie et mortalité infantile
par pays et par région, 1986;**

Pays	espérance de vie (années)	mortalité infantile (pour mille naissances vivantes)
Caraïbe		
Guyane		22
Guadeloupe	73	16
Martinique	75	11
Antigua & Barbuda (1984)	72	34
Bahamas (1984)	70	20
Barbade (1984)	73	11
Dominique (1984)	74	11
Guayana (moyenne 1985-90)	70	30
Haïti	54	119
Jamaïque	73	19
Porto Rico (moyenne 1985-90)	75	15
République Dominicaine	66	67
Trinidad & Tobago	70	21
Océan Indien (moyennes 1985-90)		
Réunion	71	14
Madagascar	53	120
Maurice	69	23
Seychelles	70 (1984)	17
Océan Pacifique		
Nouvelle Calédonie (moyenne 1985-90)	-	14
Polynésie Française (1989)	71	15,4 (1988)
Fidji (1989)	67	21
Vanuatu (1984)	55	35 (1985-90)

Source: Compilation à partir des sources suivantes : Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1988; CNUCED in Hein, 1988; état du monde, 1989-90; TEP, 1990.

Annexe 6: Commerce Extérieur dans les DOM-TOM et dans les PPI de leur zone géographique;

Tableau 1: Balance commerciale en % du PIB dans les DOM-TOM et en métropole, 1986(a).

Territoire /département	solde du commerce extérieur / PIB
Guadeloupe	- 45
Guyane	- 59
Martinique	- 33
Réunion	- 38
Polynésie Française	- 33
Nouvelle Calédonie (b)	- 32
Métropole (1982, c)	- 3,2

Source : ASF et IEDOM, 1989.

(a) Un chiffre négatif indique un déficit du commerce extérieur

(b) 1986 est une très mauvaise année pour la Nouvelle Calédonie, dont la balance commerciale est positive en 1988.

(c) 1982 est la plus mauvaise année pour la France en matière de commerce extérieur dans la décennie.

Tableau 2: Balance commerciale et taux de couverture dans quelques pays insulaires, en Millions USD

Année	Pays	Exportations (X)	Importations (M)	solde commercial X - M	PIB	Tx de couverture X/M (en %)	X-M / PIB (%)
1987	Antigua & Barbuda	13	95	-82	211	14	-39
1987	Bahamas	733	1701	-968	2490	43	-39
1988	Barbade	173	582	-409	1358 (1987)	30	-30 (a)
1988	Dominique	70	53	17	115 (1987)	132	+15 (a)
1988	Guyana	263	221	42	310 (1987)	119	+14 (a)
1986	Haïti	373	503	-130	2150	74	-6
1986	Rép. Dominicaine	718	1433	-715	5280	50	-14
1986	Jamaïque	596	964	-368	2430	62	-15
1986	Trinidad & Tobago	1376	1355	21	4830	102	0
1987	Comores	12	52	-40	160	23	-25
1987	Maldives	24	-99	-76	60	24	-126
1988	Maurice	1045	1217	-172	1524 (1987)	86	-11 (a)
1988	Fiji	362	461	-99	1091 (1987)	79	-9 (a)
1987	Vanuatu	17	68	-51	120 (1985)	25	-42,5 (b)

Source : calculs à partir des données Etat du Monde, 1989-90.

(a) ratio calculé avec le PIB de l'année précédente

(b) ratio calculé avec le PIB de l'année n-2.

Tableau 3: Taux de couverture en % des importations par les exportations

DOM

Années	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
1950	81	15	71	76
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
1964	44	04	37	42
1965	44	14	49	35
1966	38	12	48	37
1967	33	09	41	31
1968	37	07	37	37
1969	32	11	28	31
1970	29	10	21	32
1971	33	07	22	25
1972	27	10	30	25
1973	32	09	23	29
1974	25	03	25	21
1975	27	04	28	15
1976	28	05	30	21
1977	21	05	30	23
1978	26	04	30	20
1979	19	07	20	18
1980	15	10	16	15
1981	14	14	23	13
1982	13	13	21	13
1983	12	14	23	10
1984	14	15	23	10
1985	12	14	21	11

Source : I.N.S.E.E.-C.E.S. *in Jarnes 1987*

1986	14	12	25	19
1987	9	14	17	10
1988	13	10	15	11
1989	12	11	16	12

Source: Direction générale des douanes, in rapport IEDOM, 1989.

TOM et Collectivités Territoriales

	N.Calédonie	Polynésie F	ST P. & M.	Mayotte	Wallis et F	Métropole
1982						87 *
1984	67	6			0	
1985	80	7	41	5		
1986	43	6	47	8	**	100
1987	45	10	54	7		
1988	103	9	39	18		
1989	88	11	38	10,5		

* année du plus gros déficit commercial (en valeur absolue et relative) pour la Métropole de toute la décennie ** Absence d'évaluation des importations

Source: 1984: Annuaire Statistique de la France, 1989; 1985 à 1989: Rapport IEDOM 1989; Pour Wallis et Futuna: Mathieu 1988.

Tableau 4: Principaux produits exportés par les DOM-TOM (1984-86)

GUYANE											
Source : Direction générale des Douanes et Droits indirects											Unités : Quantités : tonne Valeurs : millier de francs
Produit	1984		1985		1986		1987		1988		
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	
Poissons frais	580	9.154	558	10.805	631	12.313	691	14.080	641	10.374	
Crevettes	2.090	193.601	2.078	176.964	2.306	151.769	3.050	185.082	3.046	174.915	
Bois bruts, équarris, sciés	12.190	21.880	16.840	29.500	10.434	17.707	15.068	26.697	15.555	29.913	

GUADELOUPE											
Source : Direction générale des Douanes et Droits indirects											Unités : Quantités : tonne (sauf indication contraire) Valeurs : millier de francs
Produit	1984		1985		1986		1987		1988		
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	
Bananes fraîches	131.591	427.743	102.733	289.049	128.389	365.075	91.412	283.134	107.013	320.958	
Farine de froment	16.932	46.853	19.489	54.005	16.902	47.832	15.926	46.216	15.520	45.349	
Sucres	44.947	97.058	30.079	69.612	63.680	153.143	5.835	18.709	9.102	29.937	
Rhum (en hl d'alcool pur)	39.570	33.636	81.833	45.575	68.142	45.611	53.768	43.937	64.531	46.813	

MARTINIQUE											
Source : Direction générale des Douanes et Droits indirects											Unités : Quantités : tonne (sauf indication contraire) Valeurs : millier de francs
Produit	1984		1985		1986		1987		1988		
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	
Bananes fraîches	177.971	508.179	154.105	606.786	177.043	719.008	170.796	556.527	174.719	559.008	
Conserves d'ananas	7.630	41.552	9.664	55.215	11.646	47.864	76.706	727.733	4.695	14.491	
Rhum (en hl d'alcool pur)	57.108	89.457	62.773	110.695	85.247	140.959	85.977	149.207	109.015	124.174	
Produits pétroliers raffinés	190.426	396.955	143.175	343.828	181.164	299.732	135.581	162.543	181.509	181.508	
Emballages en carton	7.328	19.783	5.389	16.813	8.827	21.454	4.995	12.710	4.297	11.567	

REUNION											
Source : Direction générale des Douanes et Droits indirects											Unités : Quantités : tonne (sauf indication contraire) Valeurs : millier de francs
Produit	1983		1984		1985		1986		1987		
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	
Sucre	245.131	483.106	201.005	491.387	252.216	640.489	721.695	693.651	184.508	663.992	
Rhum (en hl d'alcool pur)	51.984	29.371	66.052	34.223	64.781	34.443	63.905	35.061	45.434	28.543	
Essence de géranium-bourbon	51	24.465	36	20.865	21	13.933	27	18.860	14	9.871	
Essence de vétiver	18	10.290	19	11.696	15	9.501	12	8.338	8	5.761	

POLYNÉSIE FRANÇAISE											
Source : Service des Douanes et Droits indirects de Polynésie française											Unités : Quantités : tonne (sauf indication contraire) Valeurs : million de francs CFP (1)
Produit	1984		1985		1986		1987		1988		
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	
Huile de coprah	3.010	466	7.823	753	7.825	211	9.278	327	5.817	278	
Perles de culture (grammes netes)	112.183	441	206.463	1.392	104.265	998	407.620	2.252	446.827	2.513	

NOUVELLE CALÉDONIE (ANUE : Service des Douanes de N.C.)											
Produit	1984		1985		1986		1987		1988		
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	
Minerais de nickel (1.000 tonnes)	1.174	5.164	1.773	6.248	863	3.146	993	2.687	1.094	5.164	
Mattes de nickel	8.841	3.543	11.750	5.111	11.691	3.245	9.770	2.218	13.797	7.985	
Fontes de nickel et ferro-nickel	114.281	20.758	135.333	26.735	124.359	14.125	117.532	13.000	133.728	33.276	

(1) 1 franc CFP = 0,055 FF

in ASF, 1988.

	1985		1988	
	quantités (T)	valeurs (mF)	quantités (T)	valeurs (mF)
MAYOTTE				
Essence d'ylang-ylang	18	2403	25,9	8188,2
Vanille	3,8	1194	5,3	1809,6
Cafe vert	9,2	210	18,2	177,6
Noix de Coco	4,0	10	11,3	11,9
Produits de la pêche	-	-	0,5	1,5
	1985		1989	
WALLIS et FUTUNA				
	quantités (T)	valeurs (mFCFP)	quantités (T)	valeurs (mFCFP)
Trocas	2,1	0,2	70,1	12,3
	1985		1988	
SAINT PIERRE ET MIQUELON				
	quantités (T)	valeurs (mF)	quantités (T)	valeurs (mF)
Produits de la pêche	7,8	106,6	6,8	118,8
Provisions de bord	1,6	40,7	62,4	73,3

Tableau 5: partenaires commerciaux des DOM-TOM (1984-1988)

GUYANE

Source : Direction générale des Douanes et Droits indirects

Unités : Quantités : tonne
Valeurs : millier de francs

Pays fournisseurs et clients	1984		1985		1986		1987		1988	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
IMPORTATIONS.....	236.137	2.156.106	248.960	2.287.125	231.964	2.056.558	285.934	2.371.847	391.657	3.082.792
dont :										
France métropolitaine.....	80.763	1.180.952	90.010	1.361.216	81.050	1.294.870	97.409	1.473.904	152.548	1.980.248
Guadeloupe.....	1.635	6.855	2.542	8.729	7.594	11.960	9.300	16.549
Martinique.....	17.827	25.082	21.497	31.605	22.358	36.163	15.104	32.800	15.709	41.830
États-Unis.....	2.233	157.369	1.933	111.444	1.942	93.414	3.040	102.040	3.032	100.859
Japon.....	1.226	101.160	1.751	93.173	1.321	86.899	915	75.951
Trinidad et Tobago.....	98.408	280.843	106.127	331.475	88.634	158.454	121.110	221.127	152.112	209.317
EXPORTATIONS.....	20.540	326.663	27.337	330.876	20.919	255.526	26.173	323.730	29.377	314.053
dont :										
France métropolitaine.....	4.002	29.659	4.700	63.073	1.625	57.621	2.242	124.340	4.164	126.769
Martinique.....	4.902	22.851	6.574	28.221	5.011	23.270	6.953	33.262	3.180	16.155
États-Unis.....	1.442	135.535	2.178	124.700	2.071	91.437	1.381	71.055	857	47.480
Japon.....	662	59.122	632	55.247	587	39.776	557	34.784	390	21.215

GUADELOUPE

Source : Direction générale des Douanes et Droits indirects

Unités : Quantités : tonne
Valeurs : millier de francs

Pays fournisseurs et clients	1984		1985		1986		1987		1988	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
IMPORTATIONS.....	894.308	5.230.751	928.532	5.744.991	835.646	5.457.495	888.976	6.228.674	10.144.123	7.219.424
dont :										
France métropolitaine.....	369.677	3.072.238	360.141	3.435.939	359.616	3.567.273	387.786	4.015.040	407.303	3.567.271
Martinique.....	235.628	599.365	166.458	432.597	163.899	313.102	110.021	179.802	...	158.489
Allemagne (République fédérale d).....	5.468	129.669	5.695	143.443	6.786	166.856	14.627	229.992	7.598	279.030
États-Unis.....	18.212	153.754	16.262	201.094	13.362	127.517	14.796	206.127	18.440	207.673
Italie.....	10.087	191.975	12.771	224.325	11.163	238.281	16.251	271.713	17.010	285.590
Japon.....	2.124	137.985	2.000	130.529	6.802	136.578	2.148	166.632	2.174	172.180
EXPORTATIONS.....	437.526	750.754	297.145	669.244	241.882	747.654	155.430	564.076	263.079	572.889
dont :										
France métropolitaine.....	157.965	540.916	130.797	421.300	171.861	541.322	103.076	375.527	169.780	611.573
Guyane.....	2.319	11.074	3.015	11.902	8.156	15.733	8.295	17.098
Martinique.....	32.106	118.039	31.758	117.502	24.253	104.060	26.488	122.994	26.293	121.993

MARTINIQUE

Source : Direction générale des Douanes et Droits indirects

Unités : Quantités : tonne
Valeurs : millier de francs

Pays fournisseurs et clients	1984		1985		1986		1987		1988	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
IMPORTATIONS.....	1.187.157	5.983.076	1.017.434	6.049.559	1.173.568	6.065.365	1.569.431	6.707.696	1.268.556	7.722.515
dont :										
France métropolitaine.....	321.796	3.253.278	275.203	3.531.367	422.865	3.861.933	579.916	4.376.169	334.486	4.971.846
Allemagne (République fédérale d).....	4.963	122.629	5.248	137.916	6.043	166.769	6.402	200.160	7.884	314.561
Arabie saoudite.....	174.527	347.516	161.454	342.650	34	214
États-Unis.....	41.537	178.068	38.708	161.397	25.126	148.515	20.486	145.017	22.299	186.341
Italie.....	9.768	193.561	9.611	205.754	12.376	248.945	12.864	249.738	16.425	294.222
Japon.....	1.647	116.785	1.804	126.496	2.218	157.903	2.380	168.769	2.933	219.437
Venezuela.....	314.243	673.392	271.204	464.992	101.861	125.768	72.620	48.061	34.868	46.323
EXPORTATIONS.....	481.286	1.350.826	407.570	1.456.187	457.617	1.496.352	383.807	1.163.290	425.714	1.171.819
dont :										
France métropolitaine.....	215.203	737.720	183.456	849.527	206.719	940.449	194.684	751.785	195.784	752.477
Guadeloupe.....	214.615	486.521	167.157	456.477	201.876	411.447	157.437	280.573
Guyane.....	17.830	34.050	21.603	33.727	22.956	35.470	14.428	34.888	17.519	48.081
Allemagne (République fédérale d).....	2.362	24.301	4.554	34.626	8.689	57.632	5.734	64.635	2.782	30.667

REUNION

Source : Direction générale des Douanes et Droits indirects

Unités : Quantités : tonne
Valeurs : million de francs

Pays fournisseurs et clients	1983		1984		1985		1986		p 1987	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
IMPORTATIONS.....	1.032.165	6.410.420	933.200	6.894.277	1.075.931	7.456.508	1.175.207	7.860.800	1.258.521	8.751.169
dont :										
France métropolitaine.....	306.080	3.961.144	295.843	4.475.504	311.438	4.848.181	278.220	5.282.251	325.681	5.939.026
Afrique du Sud.....	133.918	256.948	106.786	233.688	119.771	221.788	126.904	213.806	98.215	204.568
Allemagne (République fédérale d'.....)	6.704	160.567	5.376	153.113	5.391	132.663	7.261	158.083	8.422	252.666
Bahrein.....	197.108	521.323	155.692	430.266	134.588	376.932	240.934	381.949	201.788	259.532
Italie.....	93.703	324.923	39.646	232.884	36.303	228.948	29.103	265.138	30.990	305.575
Japon.....	3.604	169.005	3.012	173.272	3.023	189.281	3.078	211.196	4.514	229.788
EXPORTATIONS.....	293.130	662.128	225.398	695.403	268.952	867.978	249.479	930.356	229.675	886.604
dont :										
France métropolitaine.....	125.569	351.770	148.996	537.016	123.041	489.081	193.416	646.764	167.359	633.303
Comores.....	347	7.973	335	8.167	540	6.958	260	6.757	166	4.692
Madagascar.....	1.648	17.926	2.551	24.163	1.127	25.545	2.120	29.232	2.540	20.308
Mayotte.....	1.465	20.124	1.416	22.337	1.333	20.858	1.408	27.653	1.306	27.628
Portugal.....	---	---	---	---	122.545	214.776	---	---	44.523	135.490
Suisse.....	14	6.754	---	---	11	5.510	13	9.145	9	5.492

POLYNESIE FRANCAISE

Source : Service des Douanes et Droits indirects de Polynésie française

Unités : Quantités : tonne
Valeurs : million de francs CFP (1)

Pays fournisseurs et clients	1984		1985		1986		1987		1988	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
IMPORTATIONS.....	526.081	85.622	522.514	88.940	570.952	92.667	555.477	90.587	564.011	87.487
dont :										
France métropolitaine.....	141.505	39.994	125.574	41.317	128.702	46.430	109.104	47.249	114.014	46.691
Allemagne (Rép. fédérale d'.....)	10.166	3.752	10.828	4.642	10.188	4.218	7.261	3.727	8.700	3.364
Australie.....	15.519	2.194	43.304	2.946	102.818	3.949	150.285	4.959	169.075	5.502
Etats-Unis.....	78.614	11.108	152.842	14.555	99.897	12.607	54.929	9.361	93.026	9.887
Italie.....	8.125	2.452	6.668	2.679	6.854	2.967	6.878	2.727	6.025	1.988
Japon.....	7.175	3.820	4.149	4.154	4.014	4.698	3.270	3.779	3.320	3.862
Nouvelle-Zélande.....	79.932	4.952	82.088	4.966	63.589	4.052	44.006	4.490	28.846	4.414
Pays-Bas.....	8.188	1.560	6.589	1.567	5.446	1.768	12.459	1.623	10.750	1.251
Singapour.....	42.038	2.801	39.570	2.694	63.208	2.207	58.029	2.282	5.745	878
Malaisie.....	---	---	---	---	---	---	---	---	41.989	419
EXPORTATIONS.....	8.821	5.084	12.202	6.564	11.127	5.112	18.006	9.095	8.414	8.112
dont :										
France métropolitaine.....	1.728	3.243	3.128	2.870	7.292	2.665	11.908	4.863	5.311	3.037
Etats-Unis.....	134	391	124	1.374	80	594	188	1.691	103	1.537
Italie.....	4.915	804	7.260	718	1.813	54	---	---	1.508	131
Nouvelle-Calédonie.....	286	268	599	680	582	730	519	528	375	788

(1) 100 F CFP = 5,50 F métropolitains.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Pays fournisseurs et clients	1984		1985		1986		1987		1988	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
IMPORTATIONS.....	511.092	49.605	712.899	55.931	767.940	62.939	758.164	68.533	659.198	65.387
dont :										
France métropolitaine.....	67.395	19.798	66.733	25.495	67.044	31.648	80.305	36.119	173.095	31.315
Allemagne (République Fédérale d'.....)	5.275	1.783	4.123	1.381	5.093	2.332	5.365	2.751	6.410	3.343
Australie.....	69.409	4.809	174.883	4.548	139.649	4.669	160.624	5.167	204.041	6.719
Etats-Unis.....	52.397	3.191	111.788	4.630	62.256	3.107	70.505	2.604	250.669	4.340
Italie.....	3.212	1.721	1.917	1.126	3.236	2.095	4.731	2.409	5.230	2.259
Japon.....	52.093	2.471	19.390	2.069	21.280	3.271	54.297	3.200	52.492	3.427
Nouvelle-Zélande.....	18.871	2.018	18.807	1.849	15.349	1.555	18.010	2.029	18.616	2.340
Oman.....	45.110	1.246	99.396	3.307	142.741	2.417	---	---	---	---
Singapour.....	2.256	368	4.094	384	3.358	484	4.983	722	39.238	1.592
Koweït.....	---	---	---	---	56.697	397	172.437	2.087	---	---
EXPORTATIONS.....	1.305.804	33.098	1.936.396	43.864	1.009.007	26.249	1.134.977	24.479	1.318.650	50.805
dont :										
France métropolitaine.....	86.807	19.392	101.248	25.796	71.801	13.732	47.430	10.780	52.283	19.533
Allemagne (République fédérale d'.....)	4	8	2	2	15.848	1.750	20.088	2.117	19.563	4.779
Etats-Unis.....	13.457	1.981	14.121	2.305	18.088	1.673	17.407	1.842	17.582	2.502
Inde.....	2.622	596	11.800	2.468	11.295	1.478	9.953	1.098	8.501	2.330
Japon.....	1.076.609	7.497	1.672.115	9.096	811.785	4.142	958.639	4.668	1.126.374	11.752
Singapour.....	2.977	558	2.585	651	123	78	292	25	10	6.929
UEBL.....	81	8	1.156	248	196	13	3.608	403	4.091	878
Wallis et Futuna.....	1.272	395	1.121	373	1.944	378	2.625	626	2.638	661

**Annexe 7:
Modalité de calcul du traitement de la fonction publique
dans les DOM-TOM; (sur une base annuelle).**

	1	2	3	4	5	6	7	8
Traitement de base	100	100	100	100	100	100	100	100
Majoration de traitement		25	25	25		73	84	105
Complément temporaire		15	10	15				
Indice de correction			17,63					
Indemnité d'éloignement** 225/3		100/4		100/4	100/4	190/4	116/3	225/3
TOTAL	100	165	178,63	165	147,5	212	226	280

Sources : pour les TOM, commission d'évaluation de l'aquaculture, 1983-1984, et Ripert, 1990, pour les DOM.

- 1.Métropole
- 2.Guadeloupe, Martinique, Guyane
- 3.Réunion
- 4.St Pierre & Miquelon
- 5.Mayotte
- 6.Nouvelle Calédonie (*)
- 7.Polynésie F (1)
- 8.Wallis & Futuna

(*) par défaut, différents régimes existant ainsi que des majorations diverses, notamment des allocations pour épouse, enfant...

(**) pour les fonctionnaires titulaires métropolitains, basés dans les DOM ou domiens en métropole ou dans un autre DOM éloigné de plus de 3 000 km de leur précédente affectation, dès lors que celle-ci est prévue pour une durée de 4 ans consécutifs ; l'indemnité est versée en trois tranches et représente douze mois de traitement de base; est également prévu un congé bonifié (prise en charge du paiement d'un voyage pour le fonctionnaire et sa famille lorsque le congé suit une période d'activité ininterrompue de 36 mois au moins)

Pour les militaires: avantages semblables : salaire majoré de 51 à 88% par rapport à la métropole.

Annexe 8:
Liste des secteurs alignés sur les rémunérations
de la fonction publique dans les DOM-TOM;

Fonction publique
 hospitalière (praticiens)

Collectivités locales
 (pour les titulaires)

Sécurité sociale

Etablissements publics
 nationaux

Entreprises nationales

EDF

RFO

Air France

IEDOM + Groupe de la Caisse centrale

— Agents recrutés en métropole

Note : ces agents ne reçoivent pas certains
 éléments de rémunération perçus en mé-
 tropole et représentant environ 16,5 % de
 cette rémunération

— Agents recrutés localement

Note : l'indemnité forfaitaire croît et
 l'indemnité spéciale décroît avec l'indice

Banques

— Agents recrutés en métropole

— Agents recrutés localement

**Annexe 9:
Salaires industriels dans quelques PVD en 1987**

Salaires mensuels en francs		
Kenya	742	(moyenne salariés)
Maurice	598 330	(Zone franche)
Thaïlande	561	(Moyenne salariés)
Sénégal	700 1500	(SMIC) (ouvriers et employés)

Sources : ACT, BIT, 1988. Pour les taux change : FMI, statistiques financières internationales, nov 1988, XLI n° 11, sauf pour la zone franche à Maurice : Ripert 1990.

**Annexe n°10:
Bref rappel sur les théories du développement industriel;**

Deux grandes stratégies théoriques d'industrialisation sont connues (Cf G. GRELLET, 1986):

- la première, la politique de développement "autocentré", conduit à remplacer les importations par la production locale : il faut mettre en place (ou faire émerger) des industries de substitution aux importations (ISI), en vue d'atteindre un certain degré d'auto-suffisance. Cette politique nécessite une forte protection du marché local, au moins au départ (*), pour permettre aux industriels de survivre avec des coûts de production initiaux supérieurs à ceux de leurs concurrents étrangers (du fait de l'apprentissage, d'une échelle de production limitée par la taille du marché visé). Les limites de cette stratégie sont nombreuses : la protection tend à se pérenniser, permettant la survie d'entreprises-monopoles inefficaces dont les produits sont chers ; les ISI sont dans l'ensemble peu créatrices d'emploi, puisque devant se développer y compris dans les secteurs capitalistes (**); des importations croissantes d'équipement nécessaire aux ISI font échouer l'objectif de l'autonomie financière et entraîne un fort endettement etc...

- la seconde, la politique de développement "extraverti", consiste au contraire à favoriser le développement d'industries spécialisées dans la production de quelques produits intensifs en travail (***) - la main d'oeuvre non-qualifiée étant le facteur de production abondant - et orientées vers l'exportation, dont les recettes permettront de financer l'importation des biens non-produits localement. Le principal avantage de cette stratégie, le nombre élevé d'emplois créés, n'est pas dénué d'ambiguïtés : les conditions de travail sont très dures et les rémunérations très basses, jusqu'à ce que l'offre excédentaire de travail s'épuise, le travail non-qualifié devenant un facteur "rare", ce qui entraîne l'élévation des salaires et un repositionnement de la spécialisation nationale sur des technologies plus sophistiquées (voir le cas de la Corée du Sud, Singapour...). Outre le fait que cette période puisse être longue (****) - (plusieurs générations pouvant être sacrifiées) -, cette stratégie présuppose un type de rationalité des populations parfois contraire aux rationalités effectivement existantes, ce qui rend alors illusoire les espoirs fondés sur cette stratégie.

(*) Un tel argument a été reconnu par les économistes libéraux dans leur théorie des industries naissantes.

(**) Lors de certaines expériences, comme en Algérie, l'industrie lourde était même prioritaire

(***) Produits textiles, assemblages électroniques,...

(****) Elle varie notamment en fonction de l'état de la demande et de l'offre de produits intensifs en travail sur le marché international

Annexe 11: Les Aides communautaires au profit des DOM-TOM

millions de F

Années	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des DOM
1981	2,7	17,8	2,9	99,3	122,7
1982	295,7	85,3	285,6	174,8	841,4
1983	96,8	44,2	65,5	285,4	491,9
1984	38,4	71,1	72,4	79,8	261,7
1985	15,1	108,6	110,6	46,7	281,0
1986	11,5	52,0	36,0	45,0	144,5
1987	48,1	77,5	46,7	132,5	304,8
1988	75,5	32,5	77,2	140,2	325,4
dont programmes :					
STAR	10,0	4,2	8,0	13,2	35,4
VALOREN	7,0	2,2	12,8	13,8	35,8

Source : Ministère des Départements et Territoires d'outre-mer

millions de F

Années	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Non répartis	Ensemble des DOM
1980	36,34	34,76	15,80	71,10	—	158,00
1981	44,62	42,68	19,40	87,30	—	194,00
1982	57,96	55,44	25,20	113,40	—	252,00
1983	69,00	66,00	30,00	135,00	—	300,00
1984	76,36	63,04	33,20	149,40	—	322,00
1985	83,95	80,30	36,50	164,25	—	365,00
1986	52,64	8,30	35,98	99,24	139,76	335,92
1987	31,92	7,30	30,13	108,56	150,10	328,01
1988	23,90	9,30	31,20	153,50	178,75	396,65
1989	12,60	6,02	32,10	159,60	231,50	441,82

Source : Ministère des Départements et Territoires d'outre-mer

FEOGA

(en millions de francs)

Années	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	TOTAL
1980	4,95	0,9	7,25	1,05	14,15
1981	—	—	—	—	—
1982	12,9	10,9	6,9	8,884	39,584
1983	22,7	19,509	14,66	8,9	65,769
1984	38,7	26,7	17,05	9,5	91,95
1985	69,8	29,7	21,1	16,7	137,3
1986	50,4	23,1	27,4	16,4	117,3
TOTAL	199,45	110,809	94,36	61,434	466,053

Source : Ministère des départements et territoires d'outre-mer.

Nota: Pour les autres interventions de la section « orientation », essentiellement au titre du règlement 75/268 (agriculture de montagne) et en faveur de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que pour les concours de la section « garantie » qui ne concerne que quelques produits (ananas - sucre - tabac - soja), les statistiques disponibles au ministère de l'agriculture ne font pas apparaître distinctement les montants reçus par les départements d'outre-mer ventilés par année depuis 1980.

Annexe 1	
Statistiques de PIB dans les DOM-TOM, dans les pays de leur zone géographique, en métropole et dans quelques régions de la CEE	2
Annexe 2	
Evolution économique dans les DOM-TOM et en métropole (1974-1986)	5
Annexe 3	
Taux d'équipement des résidences principales dans les DOM-TOM et en métropole, 1972-82	8
Annexe 4	
nombre de fonctionnaires dans les DOM-TOM en Ile de France et en métropole (hors prestations sociales) au 31/12/85	9
Annexe 5	
Espérance de vie et mortalité infantile par pays et par région, 1986	10
Annexe 6	
Commerce Extérieur dans les DOM-TOM et dans les PPI de leur zone géographique	11
Annexe 7	
Modalité de calcul du traitement de la fonction publique dans les DOM-TOM	17
Annexe 8	
Liste des secteurs alignés sur les rémunérations de la fonction publique dans les DOM-TOM	18
Annexe 9	
Salaires industriels dans quelques PVD en 1987	19
Annexe n°10	
Bref rappel sur les théories du développement industriel	20
Annexe 11	
Les Aides communautaires au profit des DOM-TOM	21